

RAPPORT D'ACTIVITÉ

DE LA LIGUE DE FOOTBALL PROFESSIONNEL
SAISON 2011/2012



INTRODUCTION

C'est tout à l'honneur des clubs français, dans un contexte économique particulièrement difficile, de parvenir pour la plupart à une meilleure maîtrise des charges, en particulier de la masse salariale.

Dans le même temps, le chiffre d'affaires du football professionnel a encore progressé pour atteindre le montant record de 1 349 millions d'euros alors que l'endettement des clubs français reste faible, 106 millions d'euros à comparer avec celui du football européen, 7,8 milliards d'euros en 2011.

Parallèlement, la politique d'investissement dans les infrastructures s'est poursuivie avec l'inauguration de plusieurs stades, à Valenciennes, au Havre, et Lille.

Cependant, ces éléments structurels favorables ne doivent pas masquer les difficultés économiques sérieuses que nous connaissons. Ainsi, le résultat net cumulé des 40 clubs de Ligue 1 et Ligue 2 présente un déficit de 108 millions d'euros contre 65 millions d'euros la saison précédente. Plus de la moitié de nos clubs, 9 en Ligue 1 et 16 en Ligue 2,

accuse un résultat net déficitaire.

Même si le modèle français est sain, nos clubs ne parviennent pas à équilibrer leurs comptes.

Ces difficultés sont aggravées par la pression fiscale et sociale qui pèse sur le football professionnel français. La contribution globale au budget de l'Etat ne cesse d'augmenter. Elle a atteint le montant record de 687 millions d'euros en 2011-2012 et dépassera nettement le seuil historique des 700 millions d'euros en 2012-2013.

Il est temps que nos clubs, dans un contexte international aussi concurrentiel, puissent enfin compter sur un environnement fiscal mais aussi juridique stable.



Frédéric THIRIEZ
Président de la Ligue de Football Professionnel

UNE SAISON CHARNIERE

La saison 2011/2012 constitue une année charnière pour le football professionnel français.

Face à la crise économique et financière qui sévit depuis 2008, nos clubs sont fragilisés sur plusieurs fronts. Engagés dès avant le «Fair-play financier UEFA» dans la volonté de réguler leur économie et de contrôler leur masse salariale, ils ont vu cependant leurs revenus fragilisés par la baisse des investissements de sponsoring et de la fréquentation des stades due au pouvoir d'achat en berne des ménages.

Ceci ne sera pas compensé par les droits audiovisuels, dont les résultats de la renégociation pour le cycle 2012/2016, malgré un nouvel entrant majeur favorisant la concurrence et la valorisation de notre exposition internationale, n'ont pas connu l'accroissement que nous espérions.

Durant cette saison, les clubs professionnels ont - tous ensemble - fait face aux chocs et préparé l'avenir. Ils ont poursuivi l'indispensable modernisation de leurs stades et se sont dotés de l'indéniable outil de progrès que constitue la Licence club, fixant les standards minimaux d'un véritable professionnalisme. Ils ont travaillé également à restaurer l'image dégradée du football, et la qualité

sportive du championnat, le suspens qui a régné jusqu'aux dernières minutes de la saison, en sont d'excellents supports.

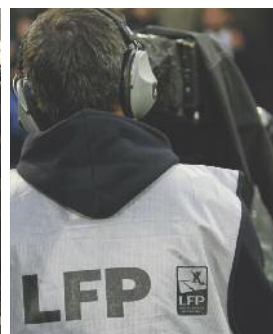
Maîtriser nos coûts, réformer notre modèle économique, développer nos infrastructures, ces chantiers titanesques sont les conditions sine qua non du retour à la croissance du football professionnel français.

La question de l'avenir de nos clubs est cruciale, parce qu'ils constituent le cœur d'un écosystème de fort impact économique et social tant au niveau local que national. Nous avons la responsabilité de la formation d'une partie de notre jeunesse, de la gestion pérenne de 40 PME sportives et des 25 000 salariés qui en dépendent. Une autre responsabilité nous incombe et nous motive, nous conférant autant de joie que d'honneur : celle d'offrir chaque semaine le spectacle sportif préféré des Français.



Jean-Pierre LOUVEL
Président de l'UCFP

SOMMAIRE



01

LE BILAN SPORTIF
2011/2012

02

LE BILAN
DES COMMISSIONS

03

DROITS
AUDIOVISUELS :
LE NOUVEAU CYCLE
2012/2016



04

LA MODERNISATION
DES
INFRASTRUCTURES
DU FOOTBALL
PROFESSIONNEL
SE POURSUIT

48

05

LES GRANDES
CAUSES DE LA LFP

56

06

2011/2012
LA LFP SUR
TOUS LES FRONTS

64

07

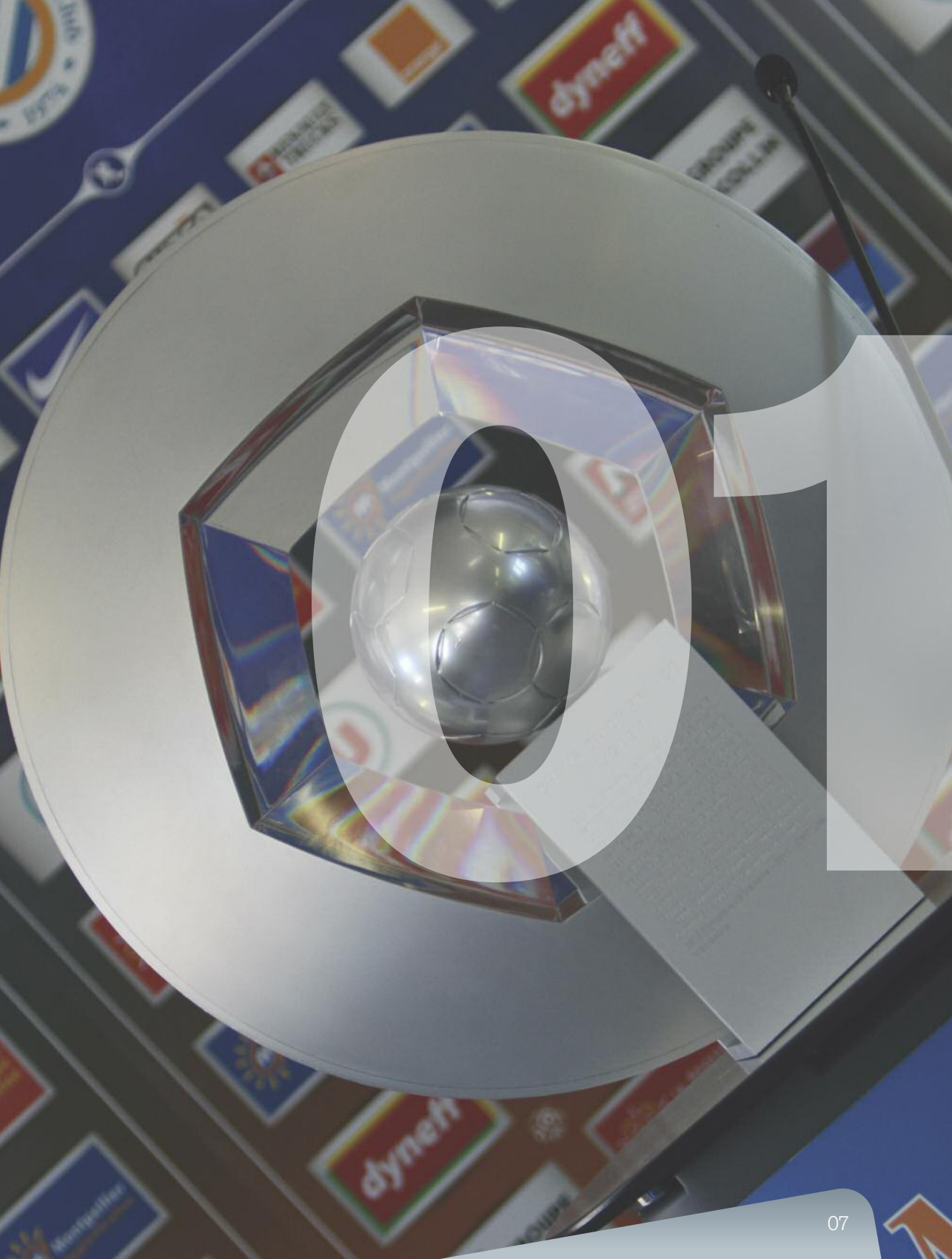
LE BILAN
FINANCIER
DE LA SAISON
2011/2012

84

01

LE BILAN SPORTIF 2011-2012

1.1 LA LIGUE 1	08
1.2 LA LIGUE 2	12
1.3 LA COUPE DE LA LIGUE	16
1.4 LE TROPHÉE DES CHAMPIONS	20





1.1 LA LIGUE 1





L'exploit montpelliérain

A l'image de l'AS Monaco en 1977-78 ou encore de l'AJ Auxerre en 1995-96 et de Lens en 1997-98, la saison 2011-12 aura couronné un outsider sur lequel peu de personne avait misé. A la sur-

prise générale, le Montpellier Hérault Sport Club est devenu en effet le 19^e champion de France de Ligue 1. Dans un championnat plein de suspense et de rebondissement, le MHSC est ainsi le cinquième champion différent en autant de



Olivier Giroud meilleur buteur

Au terme d'une saison pleine d'efficacité, Olivier Giroud (Montpellier Hérault SC) a remporté le titre de meilleur buteur de Ligue 1 (21 buts), devant Nenê (PSG) et Eden Hazard (LOSC). A l'image du titre de champion, le titre de meilleur buteur fut tout aussi indécis. Au final, Olivier Giroud devance Nenê (PSG), lui aussi à 21 buts dont neuf sur penalty contre deux seulement pour le Montpelliérain. Derrière ce duo, le Lillois Eden Hazard a signé un triplé lors de la dernière journée, son premier en Ligue 1, pour terminer sa saison en fanfare (20 buts). Enfin, Pierre-Emerick Aubameyang (AS Saint-Etienne), Lisandro Lopez (Olympique Lyonnais), Bafétimbi Gomis (Olympique Lyonnais), Yoan Gouffran (Girondins de Bordeaux), Javier Pastore (Paris Saint-Germain), Loïc Rémy (Olympique de Marseille) et Younes Belhanda (Montpellier Hérault Sport Club) complètent le top Ten.

saisons après l'OL, les Girondins de Bordeaux, l'OM et le LOSC. Mais, si Montpellier a réussi à défier tous les pronostiqueurs, ce succès ne doit rien au hasard comme le prouvent ses statistiques impressionnantes. Réguliers, les hommes de René Girard n'ont quitté le podium qu'à une seule reprise (au soir de la 8^e journée) et ont occupé 19 fois la tête de la Ligue 1. Leader au soir de la 28^e journée avec 60 points, le MHSC a tenu tête ensuite en s'appuyant sur sa solidité défensive (meilleure défense de Ligue 1 avec 34 buts encaissés dont 11 sur la phase retour) et son parcours impressionnant à domicile (82,4% de victoires à La Mosson).

Avec 16 victoires en 19 matchs devant ses supporters, le MHSC présente le meilleur bilan à domicile d'un club de Ligue 1 depuis 19 ans et l'AS Monaco de 1992/1993. Au final, avec 82 points marqués (25 victoires, 7 nuls, 6 défaites), le Montpellier Hérault Sport Club signe le meilleur total de points d'un champion de France de Ligue 1 depuis l'OL (84 points en 2005/2006).

A 11 reprises, le MHSC s'est imposé 1-0, dont huit fois à domicile. Dans ce modèle d'efficacité, le club héraultais a pu s'appuyer sur Olivier Giroud, meilleur buteur de Ligue 1 cette saison avec 21 buts, dont 19 marqués en seconde période. Au passage, l'attaquant a battu le record du club détenu jusqu'alors par Habib Bamogo (16 buts en 2004) et a gagné ses galons d'international chez les Bleus.

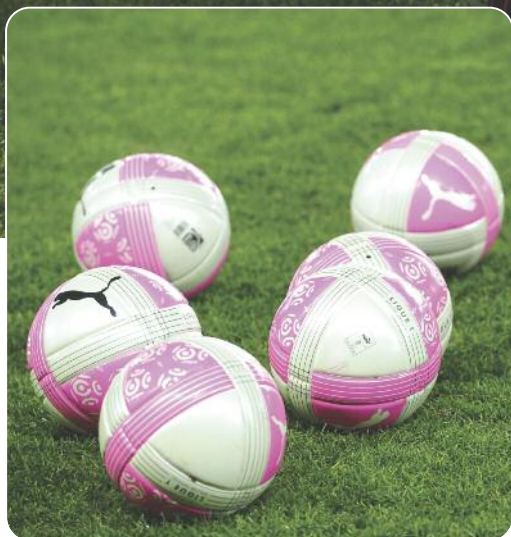
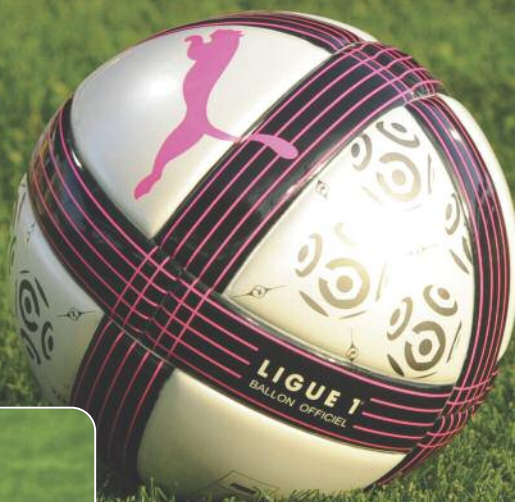
A l'issue de sa 20^e saison de Ligue 1, le MHSC s'est donc offert le Graal et de très grosses émotions à son dirigeant de toujours. Propriétaire depuis 1974, Louis Nicollin a arboré pour l'occasion une crête orange et bleue qui a fait le tour du monde et la une des journaux. Au-delà de cette anecdote, le président du MHSC a soulevé l'Hexagoal devant un public conquis sur la place de la Comédie pleine à craquer. Vainqueur de la Coupe de France en 1990, champion de France de Ligue 2 en 1987, troisième de Ligue 1 en 1988, Montpellier a rejoint la cour des grands.

Eden Hazard meilleur passeur

Au terme d'une saison phénoménale, Eden Hazard a remporté le titre de meilleur passeur de Ligue 1 avec 15 passes décisives. Succédant au palmarès à Marvin Martin, le milieu de terrain du LOSC a fait la différence dans la deuxième partie de championnat. Avec 15 passes décisives dont 5 sur coup de pied arrêté, il devance Mathieu Valbuena (OM, 13 passes) et Jérémy Ménez (PSG, 12 passes). Dans le détail, Eden Hazard a délivré 5 passes décisives en première période et 10 en deuxième pour neuf partenaires : Dimitri Payet (4 buts), Benoît Pedretti (2 buts), Tulio De Melo (2 buts), Aurélien Chedjou (2 buts), Rio



Mavuba (1 but), Moussa Sow (1 but), Florent Balmont (1 but), Nolan Roux (1 but), Gianni Bruno (1 but).



A l'occasion de la saison 2011-2012, PUMA a apporté couleur et nouveauté au ballon unique de la Ligue .

Championnat de France Classement Points

Montpellier Hérault SC	1	82
Paris Saint-Germain	2	79
LOSC Lille Métropole	3	74
Olympique Lyonnais	4	64
FC Girondins de Bordeaux	5	61
Stade Rennais FC	6	60
AS Saint-Etienne	7	57
Toulouse FC	8	56
Évian TG FC	9	50
Olympique de Marseille	10	48
AS Nancy Lorraine	11	45
Valenciennes FC	12	43
OGC Nice	13	42
FC Sochaux-Montbéliard	14	42
Stade Brestois 29	15	41
AC Ajaccio	16	41
FC Lorient	17	39
SM Caen	18	38
Dijon FCO	19	36
AJ Auxerre	20	34



1.2 LA LIGUE 2



LIGUE 2





Le SC Bastia, le Stade de Reims et l'ESTAC retrouvent l'élite

Sept ans après sa descente en Ligue 2, le Sporting Club Bastia retrouve l'élite pour la saison 2012/2013. Entre les deux, le club corse aura connu cinq saisons de Ligue 2 ponctuées par une

relégation en National avant une fulgurante ascension. Tout comme le Valenciennes FC (2004/05 et 2005/06) et l'Evian Thonon Gaillard FC (2009/10 et 2010/11), le SC Bastia vient en effet d'enchaî-



Cédric Fauré meilleur buteur

Neuf saisons après avoir fini meilleur buteur de Ligue 2 avec le Toulouse FC, Cédric Fauré a récidivé sous les couleurs du Stade de Reims. Pour y parvenir et succéder au palmarès au dijonnais Sebastian Ribas, Cédric Fauré aura dû patienter jusqu'à la dernière journée après un 15^e but inscrit sur penalty lui permettant de devancer son coéquipier Kamel Ghilas, buteur à 14 reprises de son côté. Avec 13 buts sur 15 marqués à Auguste Delaune, Cédric Fauré a surtout brillé devant ses supporters. Buteur à quatre reprises sur penalty, il a inscrit à 13 reprises ses buts du pied droit. En vrai renard, il a marqué la totalité de ses buts dans la surface de réparation. Derrière le duo rémois Fauré-Ghilas, Toifilou Maoulida (SC Bastia) et Ryan Mendes (HAC) et Nicolas Fauvergue (CS Sedan) complètent les cinq premières places du classement.

ner deux titres de champion d'affilée. Après leur sacre en National à l'issue de la saison 2010-2011, les Corses ont récidivé lors de l'exercice 2011/2012 en Ligue 2. Sous la direction de Frédéric Hantz, déjà promu en Ligue 1 avec Le Mans FC en 2005, le SC Bastia a fait trembler les filets.

Meilleure attaque de Ligue 2 avec 61 buts, le club corse a en effet signé son meilleur total de buts sur une saison à l'échelon professionnel depuis 1986/1987 (62 buts en Ligue 2). Cette efficacité a été particulièrement redoutable à domicile où le Sporting a inscrit une moyenne de 2,3 buts par match, soit un record depuis 11 ans et la même moyenne réussie par le FC Sochaux-Montbéliard. Toujours placé dans le haut du tableau, le Sporting a profité de ce superbe parcours à domicile pour creuser l'écart avec la concurrence. Seul club invaincu sur sa pelouse, le SC Bastia a ainsi récolté 49 points sur 57 possibles à Armand-Cesari, soit 79% de victoires. Régulier, le Sporting n'est jamais resté deux matchs de suite sans marquer au moins un but, ni n'a connu la défaite deux journées consécutivement. Fort d'une série de 10 rencontres sans défaite entre les 22^e et 31^e journées, le club corse a décroché son ticket pour la Ligue 1 dès la 35^e journée et le titre de champion au soir de la 36^e journée.

Hasard de l'histoire, le Stade de Reims, autre club historique, retrouve également la Ligue 1. Six fois champion de France en 29 saisons de présence au plus haut niveau, le club champenois va en effet retrouver l'élite après 33 ans d'absence. Assuré de monter au soir de la 37^e journée, le Stade de Reims a clôturé la saison en deuxième position.

Le Stade de Reims et le Sporting Club Bastia retrouveront à leurs côtés les troyens. Dans une saison faste pour la Champagne, l'ESTAC a complété le podium synonyme de montée grâce notamment à son duo de buteurs Marcos-Caceres, l'expérience d'Obbadi et du capitaine Enza-Yamissi et la jeunesse de Thuram-Ulien et Nsakala. Enchaînant une deuxième montée en trois saisons, le club de l'Aube renoue avec l'élite qu'il avait quittée à l'issue de la saison 2006/2007. Champagne !

Akim Orinel meilleur passeur

Châteauroux bichonne ses passeurs. Après Rudy Haddad l'an passé, le titre de meilleur passeur de Ligue 2 est revenu cette saison à Akim Orinel. Auteur de 11 passes décisives dont 3 sur coups de pieds arrêtés, le milieu de terrain de La Berrichonne a devancé Diego Gomez (Angers SCO), crédité également de 11 passes décisives mais dont six sur phases arrêtées, et Julien Faussurier (ESTAC) qui compte huit passes. Auteur d'un exceptionnel triplé à la passe lors de la 30e journée, Akim Orinel a délivré 3 passes en première période et 8 en seconde pour 5 partenaires : Claudio Beauvue (4),



Kevin Dupuis (2), Rémi Fournier (2), Thibault Moulin (2), Romain Grange (1).



Championnat de France Classement Points

Championnat de France	Classement	Points
SC Bastia	1	71
Stade de Reims	2	65
ESTAC Troyes	3	64
CS Sedan	4	59
Clermont Foot	5	58
Tours FC	6	56
EA Guingamp	7	55
AS Monaco FC	8	52
FC Nantes	9	51
FC Istres	10	51
Angers SCO	11	51
RC Lens	12	48
AC Arles Avignon	13	48
Châteauroux	14	48
Havre AC	15	47
Stade Lavallois	16	47
Le Mans FC	17	45
FC Metz	18	42
US Boulogne CO	19	36
Amiens SC	20	26



1.3 LA COUPE DE LA LIGUE



Jamais 2 sans 3 pour l'OM

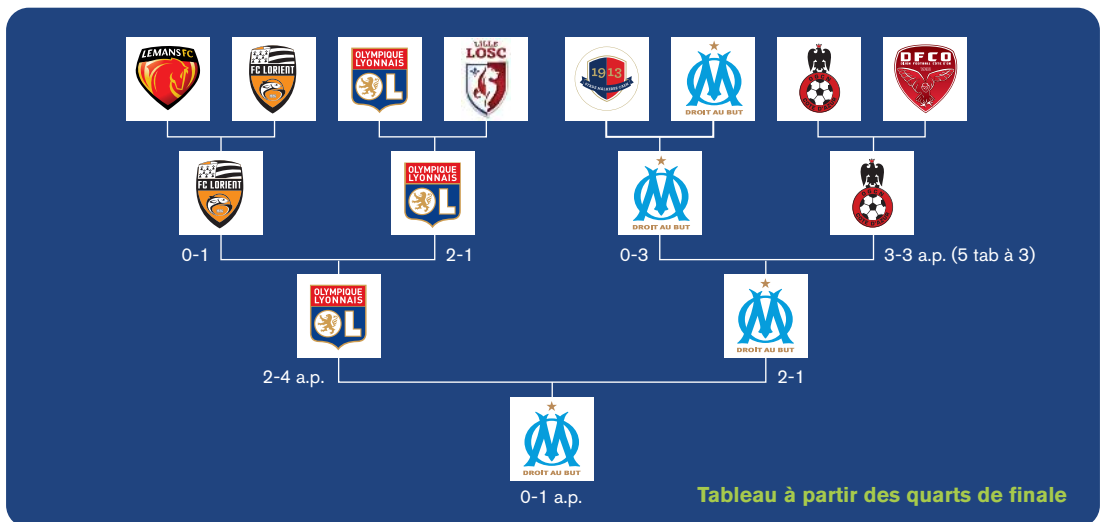
L'Olympique de Marseille continue de filer le parfait amour avec la Coupe de la Ligue. En dominant l'Olympique Lyonnais, l'OM est en effet devenu le premier club à remporter trois fois de suite la compétition. L'OM a rejoint également au tableau d'honneur les Girondins de Bordeaux et le Paris Saint-Germain qui comptent trois sacres. Sur un plan plus personnel, Didier Deschamps a établi un nouveau record en remportant la compétition pour la quatrième fois en tant qu'entraîneur.

Solides, à l'image de leur défenseur central Nicolas Nkoulou élu homme du match, les phocéens ont ainsi aligné une douzième victoire consécutive en Coupe de la Ligue. Toujours aussi efficace derrière (un seul but encaissé lors des six derniers matchs en Coupe de la Ligue), l'OM a dû son salut à Brandao, déjà buteur providentiel cette saison lors du huitième de finale retour de Ligue des Champions face à l'Inter Milan. En prenant le meilleur sur le jeune défenseur Samuel Umtiti à la 105e

minute, l'attaquant brésilien a aussi confirmé son statut de meilleur buteur de l'OM dans l'histoire de l'épreuve en inscrivant une septième réalisation.

A l'occasion de cette 18^e finale de la Coupe de la Ligue, le public a répondu présent pour cette affiche avec un total de 78.877 spectateurs, soit la deuxième meilleure affluence de l'histoire de la finale de la Coupe de la Ligue. Diffusée en direct sur France 2, la rencontre a réalisé également une très belle performance en réunissant en moyenne 5,1 millions de téléspectateurs pour une part d'audience de 23,3% avec une pointe à 6,2 millions de téléspectateurs durant la prolongation. Un chiffre en nette augmentation par rapport à la saison passée où la finale OM-MHSC avait rassemblé 4,4 millions de téléspectateurs.

Comme l'avait souligné le président de la LFP Frédéric Thiriez la veille en conférence de presse, cette finale a bénéficié d'une «exposition sans précédent». Au total, le match a été retransmis dans 73 pays couvrant plus de 200 millions de foyers.



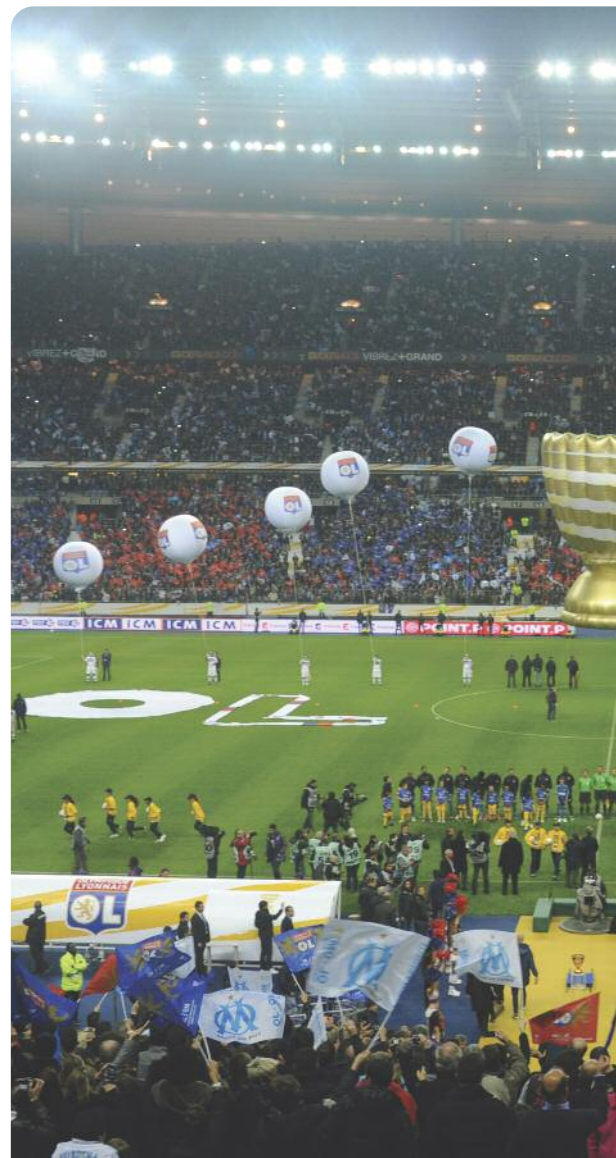


Nicolas Nkoulou, joueur ICM du match

Impressionnant en défense, Nicolas Nkoulou a été logiquement élu joueur ICM du match par les journalistes présents en tribune de presse. Devançant son coéquipier Brandao, buteur du soir, l'international camerounais a été récompensé par Stéphane Diagana et le Professeur Gérard Saillant, président de l'Institut du Cerveau et de la Moelle Epinière (ICM). Inauguré en 2010, l'ICM regroupe à Paris 600 chercheurs pour combattre les maladies neurologiques et psychiatriques.

Le match a été notamment diffusé en direct en Allemagne par Eurosport, en Angleterre par ESPN, dans le monde arabe par Al Jazeera Sports, aux Etats-Unis par Fox Soccer, au Canada en français par TVA et en anglais par Sportnet, en Afrique par le leader de la télévision payante Supersports. En Asie, la finale a été reprise par Astro Supersports en Malaisie alors qu'en Chine Guangdong TV, CNTV, sohu.com et pptv.com ont assuré une couverture maximale de l'événement. Cette diffusion s'est également accompagnée d'un dispositif spécial soir de match de plusieurs diffuseurs étrangers. C'est ainsi que la chaîne chinoise CCTV avait envoyé une équipe dès le vendredi pour suivre les

faits et gestes de deux gagnants d'un jeu concours mis en place par l'Olympique Lyonnais sur son site Internet en langue chinoise. Au Stade de France, Frank Leboeuf et Matthew Spiro ont effectué les commentaires en anglais de la rencontre pour les diffuseurs américains, canadiens, malaisiens et sud-africain. Enfin, Eurosport, Al Jazeera Sports et Cyfra+Pologne avaient aussi couverts leurs commentaires depuis l'enceinte de Saint-Denis.



Le Tenor fait sa révolution

Le ballon de la Coupe de la Ligue a changé de look et de technologie à l'occasion de la finale de la Coupe de la Ligue. Fournisseur officiel de la compétition, Uhlsport a lancé le Tenor Révolution. Composé de 22 panneaux, le dernier né de la gamme Uhlsport est doté de la nouvelle technologie MKonzept. Les coutures traditionnelles disparaissent. Les 22 panneaux sont soudés entre eux. Le tout pour permettre une absorption d'eau extrêmement faible et une mémoire de forme d'un niveau exceptionnel. Labé-



lisé FIFA APPROVED, le Tenor Revolution sera utilisé tout au long de la saison prochaine en Coupe de la Ligue.

Un spectacle inédit

Quelques minutes avant l'entrée des joueurs, le stade a été enchanté par le spectacle d'arrivée de la Coupe de la Ligue. Cette année, le show a été mis en scène par MGH ! avec la compagnie des Plasticiens Volants. Spécialiste de la manipulation des volumes géants, la compagnie a offert une belle surprise et un spectacle inédit à tous les spectateurs. Créée en 1976, de renommée internationale, cette dernière sillonne depuis le monde et a déjà participé à nombreux grands événements sportifs. Elle a notamment travaillé lors des Jeux Olympiques de Barcelone, la Coupe du Monde 1998 en France, les Jeux Paralympiques de Sydney, la Parade du Centenaire du Tour de France en 2003 ou encore pour les 50 ans du stade du Camp Nou de Barcelone en 2007.

Facebook, Twitter, la finale sur les réseaux sociaux

Soir du match, grâce au hashtag #CDL, la finale de la Coupe de la Ligue était le deuxième top tweet en France. Tout au long de la saison, de nombreux albums photos ont été publiés sur le compte twitter de la LFP (@LFPfr) et sur la page Facebook officiel de la Coupe de la Ligue qui compte désormais plus de 32.000 fans. De nombreux supporters ont notamment participé avant la rencontre au grand quiz de la finale qui permettait de gagner des places pour la rencontre.





TROPHÉE D' CHAMPION 2 0 1 2

1.4 LE TROPHÉE DES CHAMPIONS



DES
DNS
NEW

Et de sept pour l'Olympique Lyonnais !

Cinq ans après son dernier succès face au FC Sochaux-Montbéliard, l'OL a écrit une nouvelle ligne au palmarès du Trophée des Champions en

remportant l'épreuve pour la septième fois de son histoire. Un nouveau succès qui conforte le statut de recordman du club en la matière, loin devant les cinq autres clubs victorieux (Paris Saint-Germain, AS Monaco FC, FC Nantes, FC Girondins de Bordeaux, Olympique de Marseille) qui comptent chacun deux succès.

Menés au score à deux reprises après des buts signés John Utaka (27e) et Herrera (56e), les Lyonnais ont à chaque fois recollé grâce à Bafé-timbi Gomis (44e) puis Jimmy Briand (77e) avant de s'imposer aux tirs au but (4-2) suite à deux tentatives repoussées par Hugo Lloris.

Une diffusion historique aux Etats-Unis

Au-delà de ce succès, cette 17e édition du Trophée des Champions aura permis d'assurer une belle promotion du football français à l'étranger. «Pour notre groupe, venir à New York constituait vraiment quelque chose d'extraordinaire. C'est une bonne idée d'avoir délocalisée le Trophée des Champions ici», expliquait l'entraîneur René Girard. «On est fier de venir ici. Le football français est trop méconnu à mon goût», soulignait pour sa part l'entraîneur de l'OL Rémi Garde. Avec quatre buts marqués et un match de plus en plus spectaculaire au fil des minutes, l'OL et le MHSC ont en effet offert une belle publicité de la Ligue 1 outre-Atlantique et conforté la tradition offensive du Trophée des Champions (3,18 buts en moyenne par match).

Après Montréal, Tunis et Tanger, le Conseil d'Administration de la LFP avait en effet choisi New York pour cette édition 2012. Pour la première fois, le match d'ouverture du football professionnel français se déroulait en dehors du monde francophone et dans une grande métro-



Yoann Gourcuff meilleur joueur pour la 2^e fois

Le continent nord-américain sourit à Yoann Gourcuff. Désigné meilleur joueur du Trophée des Champions lors de l'édition 2009 organisée à Montréal, le milieu de terrain a récidivé à New York. Très actif au milieu de terrain et auteur d'une superbe passe décisive sur le premier but de l'OL, Yoann Gourcuff a devancé son coéquipier Jimmy Briand lors du vote organisé en tribune de presse. Le joueur de l'OL a reçu son trophée des mains de Youri Djorkaeff. Vainqueur et buteur lors du Trophée des Champions avec le PSG en 1995, Youri Djorkaeff a terminé sa carrière de joueur au New York Red Bulls et vit actuellement à New York. Champion du Monde 1998 et champion d'Europe 2000 avec l'équipe de France,



Youri Djorkaeff compte également un palmarès impressionnant dans tous les clubs où il a évolué (Coupe de France avec l'AS Monaco, Coupe des Coupes avec le PSG, Coupe de l'UEFA avec l'Inter Milan).



pole mondiale. Dans une ville qui ne dort jamais et où les événements sportifs et culturels sont nombreux, organiser le Trophée des Champions constituait un véritable challenge. Pour réussir cette opération de séduction et de découverte, la LFP s'est associée au géant américain Comcast (groupe NBC). Grâce à ce partenaire de tout premier plan, le Trophée des Champions a bénéficié de deux grands networks américains (WCSN et Universal Sports), d'une puissante chaîne locale new yorkaise (MSG) et d'une chaîne en espagnol

(Univision Deportes). Enfin, le match a disposé d'une diffusion en français sur le territoire américain grâce à TV5 Monde, diffuseur officiel de la Ligue 1 depuis 2002.

Près de 100.000 spectateurs en une semaine pour la ligue 1

Cette opération de séduction de la Ligue 1 traduit également la volonté de mieux faire connaître le football français à l'heure où la pratique du soccer se développe d'année en année aux Etats-Unis. Qualifiés sans discontinuer pour la Coupe du Monde depuis 1990, les Etats-Unis comptent 9000 clubs pour 4,1 millions de licenciés et 24,4 millions de pratiquants (source FIFA.com). Dans ce contexte, des offres ont été faites à destination des écoles de football, des

summer camps et de la communauté francophone de New York pour assister à la rencontre qui a réuni plus de 15.166 spectateurs à la Red Bull Arena des New York Red Bulls.

Nos voisins européens ont bien compris cet attrait grandissant des Etats-Unis pour le soccer. De nombreux clubs y organisent des matchs amicaux depuis plusieurs saisons. Cet été, Chelsea, le Milan AC, le Real Madrid, Tottenham, l'AS Roma étaient encore présents à New York. C'est pourquoi, à l'instar de ces derniers, la LFP, outre le Trophée des Champions, avait organisé une mini-tournée avec les deux clubs. Quatre jours avant le Trophée des Champions, l'Olympique Lyonnais a affronté l'Impact Montréal et réuni 20.000 spectateurs dans la capitale québécoise, établissant au passage un record de la saison au stade Saputo. Pour sa part, le Montpellier HSC rencontrait Kansas City devant 10.000 spectateurs dans l'enceinte ultramoderne de cette autre franchise de la MLS. Parallèlement à cette tournée, le PSG affrontait la même semaine Chelsea (38.000 spectateurs) à New York puis DC United (13.000 spectateurs à Washington). Au total, la Ligue 1 a donc réuni près de 100.000 spectateurs en une semaine sur le territoire nord-américain.

Le Trophée des Champions met le turbo

Quand le football français part à la rencontre d'une des courses majeures qui figure au patrimoine du sport automobile mondial... C'est ainsi que le Trophée des Champions était au départ des mythiques 500 Miles d'Indianapolis qui se sont déroulés le dimanche 27 mai. A bord de la voiture n°77, le Français Simon Pagenaud de l'écurie Sam Schmidt Motorsports arborait en effet sur sa voiture le logo de l'édition 2012 du Trophée des Champions.

02

LE BILAN DES COMMISSIONS

2.1 LA COMMISSION JURIDIQUE	26
2.2 LA COMMISSION DE DISCIPLINE	28
2.3 LA COMMISSION DES COMPÉTITIONS	30
2.4 LA COMMISSION SOCIALE ET D'ENTRAIDE	32







2.1 LA COMMISSION JURIDIQUE

Ses compétences

La Commission juridique est présidée par André Soulier. Elle a pour compétence de :

- procéder à l'homologation de tous les contrats et avenants conclus par les clubs entre eux ou

avec les joueurs apprentis, aspirants, stagiaires, élites, professionnels et les éducateurs,

- procéder à l'homologation de toutes les conventions de formation et avenants à celles-ci conclus

par les clubs avec les joueurs bénéficiant des installations du centre de formation,

- veiller à l'application du règlement administratif de la Ligue de Football Professionnel, de la Charte du football professionnel (et de ses annexes), de la convention collective (et de ses annexes) des administratifs et assimilés du football et se saisir, le cas échéant, des infractions portées à sa connaissance,

- soumettre les demandes de dérogations à l'examen de la sous-commission nationale paritaire de la convention collective nationale des métiers du football,

- tenter de concilier les parties en cas de manquements aux obligations découlant d'un contrat passé par un club avec un joueur ou un éducateur ou un autre club. Il y a lieu d'entendre par manquements, tous ceux de nature à empêcher la poursuite normale des relations entre les parties en cause, étant entendu, toutefois, que le contrat du joueur ou de l'éducateur s'exécute conformément à l'article

1780 du code civil et au titre I du code du travail n'est pas résilié de plein droit si l'une des parties ne satisfait pas à son engagement,

- tenter de concilier les parties en cas de litiges entre les employés administratifs et assimilés des clubs et leurs employeurs,

- prendre à titre conservatoire, en cas de non-conciliation dûment constatée et indépendamment des éventuels recours judiciaires qui peuvent être entrepris, la décision d'autoriser ou non la signature du joueur ou de l'éducateur, dans un autre club et, éventuellement, la qualification dudit salarié dans un autre club et, en règle générale, toute décision de caractère sportif qu'imposerait la situation ainsi créée,

- statuer, indépendamment d'une possible instance judiciaire, sur toute réclamation n'entrant pas dans le cadre visé au précédent alinéa, c'est-à-dire celles dont le caractère ou la nature n'est pas susceptible de provoquer une mise en cause des relations contractuelles en vigueur ou celles résultant d'un litige entre clubs.

La saison 2011/2012 en chiffres

Sur la saison 2011/2012, la Commission Juridique de la LFP s'est réunie 26 fois. Entre novembre 2011 et novembre 2012, elle a étudié 139 dossiers qui se répartissent de la manière suivante : 50 sanctions disciplinaires, 46 litiges joueur/club, 12 litiges entra-

neur/club, 5 litiges club/club, 22 documents contractuels et 4 litiges personnel administratif/club.

Il faut souligner que seules 4 décisions ont été contestées en appel.

Une dématérialisation des documents juridiques

Aujourd'hui, la quasi-totalité des documents sont soumis via Isyfoot. L'objectif de cette dématérialisation était de moderniser la procédure d'homologation des contrats, de garantir plus de flexibilité aux clubs et d'assurer une plus grande

équité entre ces derniers.

Autres bénéfices pour le service juridique : un flux continu des documents à homologuer, et moins de documents à manipuler.



2.2 LA COMMISSION DE DISCIPLINE

Ses compétences

La Commission de discipline de la LFP, présidée par Pascal Garibian, joue un rôle primordial dans le bon déroulement des compétitions de la LFP. Ses compétences sont les suivantes :

- connaître des manquements à la discipline des joueurs, des entraîneurs et des dirigeants et de

toute autre personne accomplissant une mission permanente au sein d'un club ou au sein de la Ligue de Football Professionnel,

- évaluer le degré de responsabilité des clubs pour tout incident survenu ou toute infraction aux règlements constatée et rapportée par un officiel man-



daté par la Ligue de Football Professionnel dans l'enceinte des stades avant, pendant et après les rencontres et prononcer les sanctions éventuelles,

- statuer sur toute violation des règlements applicables aux compétitions organisées par la Ligue de Football Professionnel,
- statuer sur les violations de la Charte éthique du football.

Le bilan de la saison 2011/2012

La Commission de Discipline a tenu 47 séances de travail lors de la saison 2011/2012. En ce qui concerne **les joueurs**, il y a eu 122 expulsions

en Ligue 1 et 125 en Ligue 2, 1 566 avertissements en Ligue 1 et 1 607 en Ligue 2. Une saisine de la Commission de Visionnage et/ou un rapport complémentaire d'arbitre sont intervenus 38 fois, pour un total de 24 sanctions. Aucun club n'a fait appel de ces décisions.

Par ailleurs, **les engins pyrotechniques** ont provoqué l'étude de 293 dossiers, toutes ligues confondues, dont 120 ont été classés (40 %) :

- 218 dossiers dont 95 classés, **soit 43 %**, pour 409 000 € d'amendes pour la Ligue 1,
- 75 dossiers dont 25 classés, **soit 33 %**, pour 173 750 € d'amendes pour la Ligue 2.

Il est à noter qu'une forte augmentation d'engins pyrotechniques s'est faite ressentir cette saison par rapport à celle de 2010/2011, aussi bien en Ligue 1 qu'en Ligue 2, due notamment à un accroissement de l'usage de pétards.

Pour cette police des terrains, 143 amendes fermes et 22 amendes avec sursis, toutes ligues confondues, ont été infligées par la Commission pour un montant total de 582 750 € (dont 10 000 € pour propos racistes) et 69 250 € avec sursis.

Le club le moins sanctionné en Ligue 1 est Lille (500 €) et en Ligue 2, Le Havre et Sedan (250 €). Aucun club n'a fait appel de ces décisions.

Enfin, pour ce qui est du suivi des décisions consécutives à des huis clos, fermetures de tribune ou suspensions de terrain, sur 15 décisions prises par la Commission de discipline, 8 appels ont eu lieu et la Commission Supérieure d'Appel a pris les décisions suivantes :

- 1 désistement
- 2 confirmations
- 5 dossiers infirmés



2.3 LA COMMISSION DES COMPÉTITIONS

Ses compétences

La Commission des compétitions, présidée par André Preaud, a 3 objectifs majeurs :

- assurer l'organisation des compétitions gérées par la Ligue de Football Professionnel,
- homologuer les résultats desdites compétitions,
- statuer sur toute violation par les clubs des règlements desdites compétitions.

Elle peut prononcer des sanctions pécuniaires pour tout manquement concernant l'organisation des rencontres et pour toute carence des clubs ayant des effets sur la gestion des compétitions par la Ligue de Football Professionnel.

La saison 2011/2012 de la Commission des Compétitions en quelques chiffres

La «CC» a traité **750 dossiers** :

- 26 délégués LFP ont assisté à 135 réunions préparatoires de sécurité,
- 24 matches reportés (détaillé)
- 3 vagues de veille météo ont été organisées (12 décembre, 30 janvier & 8 février) sollicitant 28 délégués (à chaque vague), nécessitant 20 visites de terrain et la rédaction de 106 comptes rendus,
- 67 rappels des dispositions réglementaires & administratives,
- 31 retards de coup d'envoi sanctionnés représentant un montant de 25 000 € à l'encontre de 18 clubs, (détaillé)
- 11 autres mesures administratives ont été prises en dehors des retards de coup d'envoi
 - 7 mesures relatives à la non-conformité des équipements des joueurs : 5K€ avec sursis à l'encontre de Dijon & 6 pour manquement en coupe de la Ligue
 - 3 mesures relatives à la protection des terrains : 70 000 € dont 10K€ avec sursis à l'encontre de Laval, Reims & Tours

- 1 avertissement à l'encontre de Valenciennes pour non-conformité de l'exploitation des écrans géants du stade,
- 57 décisions relatives aux animations, (descriptif, demande d'autorisation, rappel procédure),
- 5 refus d'animations sur les 28 demandées,
- 21 absences d'entraîneur sur le banc de touche à l'encontre de 10 clubs, (Arles, Auxerre, Boulogne, Brest, Dijon, Lens, Lyon, Metz, Nice & Sochaux) transmises à la Commission Fédérale & non sanctionnées,
- 19 autorisations d'augmentation de quota d'invitations en Coupe de la Ligue,
- 23 modifications de feuille de match, (il s'agit de corrections faites sur l'identité du buteur ou la nature du but)
- 18 non-conformités des jeux d'équipements portés par les joueurs.

Sur toutes les décisions prises par la Commission des Compétitions sur la saison 2011/2012, seules 9 décisions ont fait l'objet d'appel, et 3 d'entre elles n'ont pas été confirmées.

La saison des délégués

53 délégués ont officié lors de la saison 2011/2012. Ils ont été managés par 4 membres issus de la Commission des Compétitions. Leur activité est répartie en 5 grands secteurs : désignations, formation, suivi opérationnel (feuilles de matches, rapports complémentaires, événements disciplinaires), fonctionnement (outils, back office les jours de matches, nouveaux travaux), et enfin notation.

La saison en chiffres :

- 53 délégués (26 DA, 18 DP1 & 9 DP2)

- 1 636 désignations (toutes compétitions confondues),
- 1 176 743 kms parcourus (620 471 en Ligue 1, 512 358 en Ligue 2 et 50 264 en Coupe de la Ligue)
- 802 matches organisés
- 135 participations aux réunions préparatoires de sécurité mobilisant 26 délégués,
- 1 493 nuitées (91% des désignations)
- Un budget de 745 K€ affecté à leurs frais de déplacement,
- 1 seul match couvert avec 3 délégués (BASTIA / SEDAN)

2.4 LA COMMISSION SOCIALE ET D'ENTRAIDE



Ses compétences

La Commission sociale et d'entraide, présidée par Monsieur Jean-Claude Mabriez, a pour missions :

- d'aider les joueurs et anciens joueurs, étant ou

ayant été sous contrat homologué par la LFP, traversant des périodes difficiles,

- de participer à la reconversion des joueurs professionnels en finançant, selon des critères précis, leurs actions de formation

La saison 2011/2012 de la Commission Sociale et d'Entraide en quelques chiffres

Les engagements, pris par la Commission Sociale et d'Entraide, ont été les suivants :

- Frais de cours : 79 demandes traitées représentant un engagement à venir de 105 K€ (sous réserve de formation réalisée),
- Remboursement de frais de cours de formation : 129 stagiaires remboursés à hauteur de 160 K€,

- Frais de secours - Cas Sociaux : 11 anciens joueurs ont fait une demande de secours à la Commission soit une dépense de 30 K€,
- Subvention : 25 K€.

Il est à noter que de plus en plus de joueurs en activité anticipent leur reconversion en s'orientant vers des actions de formation hors métier du football.

03

DROITS AUDIOVISUELS :
LE NOUVEAU CYCLE
2012/2016







Canal+ et Al-Jazeera, deux acteurs majeurs pour la Ligue 1

C'est le 10 février 2012 que le Conseil d'Administration de la LFP a validé les derniers lots disponibles, ce qui a clôturé le cycle entamé le 23 juin 2011 avec l'attribution des lots 1 à 4 à Canal+ et du lot 5 à Al-Jazeera.

Au global, la chaîne Canal+ renforce sa programmation actuelle puisqu'elle diffuse de nouveau deux matches en direct par journée de championnat : en plus du match habituel du dimanche soir, la chaîne propose en effet à ses abonnés un match le samedi à 17h. Pour chacune des quatre saisons du contrat, Canal+ dispose du Top 10 (droit qui l'autorise à demander en amont de la saison à la LFP le positionnement de 10 grandes affiches de son choix à des dates souhaitées), des trois multiplex événementiels de la saison (en J1, J37 et J38), ainsi que de trois droits dits «Top Clubs» qui permettent à la chaîne de codiffuser en direct (avec l'autre diffuseur officiel de la Ligue 1) certains matches de trois clubs (qu'elle a choisis avant le début de la saison) pour un total de douze affiches

maximum. Par ailleurs, Canal+ conserve ses magazines actuels : Jour de Foot, le magazine «à chaud» de la Ligue 1, désormais systématique dès lors qu'une rencontre a eu lieu dans la journée, le CFC (Canal Football Club) en clair le dimanche en début de soirée et juste avant l'affiche du soir, et le magazine de décryptage avec Les Spécialistes du lundi soir.

De son côté, beIN Sport, la chaîne d'Al-Jazeera, détient les droits en direct de huit matches de chaque journée de Ligue 1. En ouverture de chaque journée est proposé un match le vendredi soir. A noter que se jouent et sont diffusés systématiquement ce jour-là les matches (deux maximum) concernant les clubs qui défendent le mardi suivant les couleurs de la France en Ligue des Champions. Le samedi en début de soirée, cinq matches se disputant simultanément, beIN Sport les diffuse sous forme d'un multiplex et les propose également chacun séparément en direct sur des canaux supplémentaires. Le dimanche, un ma-

gazine le matin précède un premier match à 14h et un second à 17h. beIN Sport dispose également de la faculté de diffuser un magazine tous les jours de la semaine (du lundi au vendredi) en «access», c'est à dire en toute fin d'après-midi. Enfin, beIN Sport dispose elle aussi d'un droit Top Club (et donc peut codiffuser en direct jusqu'à quatre matches d'un même club avec Canal+), ainsi que du droit de rediffuser dès minuit les matches retransmis sur Canal+. Au total, beIN Sport propose donc 100% de la Ligue 1 en intégralité à ses abonnés.

Une visibilité accrue pour la Ligue 2

Par ailleurs, le 13 avril 2012, le Conseil d'Administration de la LFP a lancé l'appel à candidatures pour la commercialisation des droits audiovisuels de la Ligue 2 pour les saisons 2012-2013 à 2015-2016. Le résultat de cette consultation du marché aura été pleinement satisfaisant pour la LFP.

La Ligue 2 bénéficie d'une forte visibilité qui fait échos aux attentes des clubs et de leurs partenaires. Jamais cette compétition n'avait été aussi bien exposée sur une chaîne proposant également de la Ligue 1. Grâce à beIN Sport, la compétition prend toute sa place dès le début du week-end, avec huit matches en multiplex le vendredi soir suivis d'un magazine dédié, puis avec la grande affiche du samedi 14h.

Eurosport donne toujours rendez-vous aux fans de Ligue 2 le lundi soir pour un grand match de clôture de la journée.

Et au-delà de la télévision, la Ligue 2 bénéficie désormais d'une visibilité sur des médias complémentaires, avec des accords semblables à ceux signés pour la Ligue 1. En effet, Orange s'est porté acquéreur des droits de diffusion sur smartphones et tablettes, et les droits VOD magazines sont exploités par Youtube, Dailymotion et lequipe.fr, qui permettent à tous les fans de retrouver tous les résumés gratuitement sur internet dès le lendemain des rencontres.

Le lot VOD magazines : la LFP signe un accord majeur avec Dailymotion, Youtube et L'Equipe.fr

La Ligue de Football Professionnel a finalisé un accord historique concernant le lot 8 de l'appel à candidatures des droits audiovisuels de la Ligue 1 (Lot VOD magazines) avec trois acteurs majeurs de l'économie numérique pour les quatre saisons à venir, de 2012-2013 à 2015-2016. Pour la première fois, les fans de la Ligue 1 pourront retrouver dès le dimanche soir minuit gratuitement tous les résumés des matches, les buts, les meilleurs moments et les interviews sur trois plateformes de vidéo à la demande : Dailymotion, L'Équipe.fr et YouTube, le service de partage vidéos de Google. La LFP se réjouit de poursuivre le développement de ses compétitions sur Dailymotion, qui propose

depuis 2010 dans le cadre d'un partenariat précurseur des vidéos de la Coupe de la Ligue et depuis 2011 l'intégralité des résumés des matches de Ligue 2. Pour la première fois, la LFP s'associe à L'Équipe.fr pour exploiter les droits de la Ligue 1. Le football professionnel français est fier de cet accord avec le site Internet français de référence pour le sport en général, et le football en particulier. Enfin, YouTube signe son entrée dans le football français. Ce sera la première fois qu'une ligue majeure de football professionnel propose de retrouver tous les buts, résumés et meilleurs moments de chaque journée de son championnat sur une chaîne YouTube.

Droits audiovisuels LIGUE 1 - Période 2012/2016

Lot 1 - 19 matches dont 10 choix 1 et 9 choix 3 - Magazine du lundi soir 22h30/00h

Lot 2 - 19 matches dont 10 choix 2 et 9 choix 3 - Multiplex J1, J37, J38 - Magazine du dimanche 23h/00h

Lot 3 - 19 matches dont 7 choix 1, 7 choix 2 et 5 choix 3 - Magazine tous les soirs de matches 22h55/00h et samedi dès 22h30

Lot 4 - 19 matches dont 5 choix 1, 9 choix 2 et 5 choix 3 - Magazine du dimanche 19h

Lot complémentaire - Lot complémentaire (dont production)

Lot 5 - 38 matches dont 16 choix 1, 12 choix 2 et 10 choix 3 - Magazine du dimanche 10h/13h et lundi 18h/20h

Lot 6 - 6 matches Fan en direct (4 le samedi 19h, 1 le samedi 21h et 1 le dimanche 17h) - 4 matches Premium en léger différé à 00h - Un

Lot 9 - Un magazine TV du mardi au vendredi

Droits complémentaires - Lot complémentaire

Lot 7 - Tous les matches en direct sur des terminaux Nomades (mobiles et tablettes)

Lot 8 - Un magazine à la demande sur tous supports (VOD)

Total



	Attributaire	Montant du contrat /saison			
		2012/2013	2013/2014	2014/2015	2015/2016
	Canal +	110	110	110	110
	Canal +	110	110	110	110
	Canal +	100	100	100	100
	Canal +	100	100	100	100
	Canal +	7	7	7	7
	Al Jazeera Network	90,1	90,1	90,1	90,1
magazine le dimanche 16h/17h	belN Sport	80	80	40	40
	(+ part variable)				
	belN Sport	3	3	3	3
	Orange	25	25	25	25
	You Tube - L'Equipe - Dailymotion	1,3	1,6	1,95	2,3
		626,4	626,7	587,1	587,4





Droits internationaux - Période 2012/2016

Droits internationaux

Total

La Ligue 1 à l'international

Depuis bientôt dix ans, la LFP mène un travail de fond pour mieux faire connaître la Ligue 1 à l'étranger. Dans une première phase (2004-2008), l'objectif a consisté à développer la couverture internationale en menant un travail important de commercialisation auprès de nouvelles chaînes. Ce long travail d'exposition a permis de positionner la Ligue 1 comme un championnat global, ayant l'ambition d'être diffusé partout. Durant la période qui a suivi (2008-2012), la volonté de la LFP a été d'aller plus loin dans la couverture du Championnat de France. En effet, si l'on pouvait regarder le Championnat de France de quasiment partout dans le monde, les chaînes qui diffusaient la Ligue 1 n'étaient pas encore les chaînes majeures de chacun des marchés. De 2008 à 2012, ce travail de développement a permis à la Ligue 1 de grandir aux côtés des plus grandes chaînes, qui sont des marques à elles seules : Fox Soccer (USA), ESPN (Amérique Latine), Al Jazeera Sports (Moyen-Orient), Supersports (Afrique du Sud), Canal+ Horizons (Afrique), J-Sports (Japon), ou encore Televisa Deportes (Mexique) sont autant de marques qui ont participé au développement de la Ligue 1 dans leurs pays respectifs. En parallèle, la qualité de la distribution des matches de Ligue 1 s'est elle aussi renforcée, puisque quatre matches sont proposés aux chaînes étrangères lors de chaque journée, distribués par satellite partout dans le monde et commentés en

anglais. Deux nouveaux magazines ont été créés et sont venus s'ajouter au programme de résumés proposé dès le dimanche à minuit : un Preview Show, magazine de 26 minutes précédant chaque journée et présentant les enjeux de la journée à venir, et un Incomplete Highlights, afin de répondre à la demande des diffuseurs qui souhaitent pouvoir diffuser les buts de Ligue 1 dès le samedi soir.

La distribution mondiale et l'augmentation des revenus de la Ligue 1 générés à l'international, qui ont été multipliés par trois en 4 ans, permettent à la Ligue 1 de revenir parmi les grandes nations de football. Désormais, il s'agit pour la LFP et son nouveau partenaire à l'international, Al Jazeera Sports, de renforcer les bases posées durant la période précédente, et de développer les revenus afin de continuer à se rapprocher de ses grands concurrents (Angleterre, Espagne, Italie, Allemagne). C'est pourquoi un effort important a été mené pour offrir de nouveaux créneaux horaires. Le nouveau match proposé en prime time le vendredi soir offre de nouvelles opportunités de programmation pour les diffuseurs européens. Les matches du samedi 17h00 et du dimanche 14h00 offrent des créneaux de diffusion beaucoup plus attractifs pour le continent asiatique. Désormais, ce sont six matches par journée qui sont proposés aux chaînes du monde entier, et dix pour le continent européen.

Attributaire	Montant du contrat /saison			
	2012/2013	2013/2014	2014/2015	2015/2016
Al Jazeera Network	30	31	32	33
	30	31	32	33

Droits audiovisuels LIGUE 2 - Période 2012/2016

Lot 1 - 9 matches par journée dont un match de choix 1, en direct et en intégralité - Le grand match en direct et sous forme d'extraits à l'occasion des 37e et 38e journées - Le grand match de chaque journée en léger différé et en intégralité - Des magazines linéaires

Lot 2 - Le grand match (match de choix 2) par journée de championnat en direct et en intégralité - Des magazines linéaires

Vidéo à la demande (VOD)

Total

Droits audiovisuels COUPE DE LA LIGUE - Période 2012/2016

Lot 1 - Tous les matches en direct et/ou sous forme de résumés

Total



Attributaire	Montant du contrat /saison			
	2012/2013	2013/2014	2014/2015	2015/2016
Al Jazeera Sport France	12	12	12	12
Eurosport	5,8	5,8	6	6
You Tube	0,1	0,1	0,1	0,1
L'Equipe	0,0	0,1	0,1	0,1
Dailymotion	0,0	0,1	0,1	0,1
	17,9	18,0	18,2	18,2

Attributaire	Montant du contrat /saison			
	2012/2013	2013/2014	2014/2015	2015/2016
France Télévisions	10,5	10,5	10,5	10,5
	10,5	10,5	10,5	10,5

Modification des horaires des matches de Ligue 2 du vendredi soir

La LFP et beIN Sport sont parvenus à un accord le 21 décembre 2012 pour modifier les horaires des matches de Ligue 2 le vendredi soir, dans le sens souhaité par les présidents de clubs, les supporters et de nombreux élus. Le coup d'envoi de ces rencontres est maintenant donné à 20h, et non plus à 18h45. Elles sont diffusées en multiplex sur beIN Sport 2. Le coup d'envoi du grand match de Ligue 1 est donné à

20h30 et non plus à 20h45. Ces nouveaux horaires sont appliqués depuis la reprise du championnat en janvier 2013.

En conséquence du recouplement des horaires des matches de Ligue 2 avec le match de Ligue 1, la contribution financière de beIN Sport est passée de 12 à 9 millions d'euros par saison.



Droits audiovisuels 2011/2012 - Tableau de synthèse LIGUE 1

Club	Part fixe	5 saisons dont la saison en cours	Notoriété
Montpellier Hérault SC	12 672 844	9	3 920 257
Paris Saint-Germain	12 672 844	3	13 611 219
LOSC Lille Métropole	12 672 844	5	9 254 306
Olympique Lyonnais	12 672 844	2	15 762 101
FC Girondins de Bordeaux	12 672 844	4	10 709 887
Stade Rennais FC	12 672 844	7	6 893 851
AS Saint-Etienne	12 672 844	6	7 996 867
Toulouse FC	12 672 844	8	5 956 288
Evian TG FC	12 672 844	18	1 051 760
Olympique de Marseille	12 672 844	1	18 276 978
AS Nancy Lorraine	12 672 844	14	1 893 947
Valenciennes FC	12 672 844	12	2 539 376
OGC Nice	12 672 844	13	2 189 978
FC Sochaux-Montbéliard	12 672 844	15	1 631 008
Stade Brestois 29	12 672 844	17	1 215 430
AC Ajaccio	12 672 844	19	908 369
FC Lorient	12 672 844	11	2 933 787
SM Caen	12 672 844	16	1 412 188
Dijon FCO	12 672 844	20	787 929
AJ Auxerre	12 672 844	10	3 383 347
TOTAL	253 456 880		112 328 873

	Classement sportif		TOTAL	
	Saison en cours	5 saisons révolues		
1	18 248 895	15	468 895	35 310 891
2	15 866 400	9	1 130 418	43 280 881
3	13 788 054	4	2 349 545	38 064 749
4	11 988 510	1ex	3 398 857	43 822 312
5	10 417 077	3	2 719 592	36 519 400
6	9 061 083	5	2 030 189	30 657 967
7	7 882 509	12	729 956	29 282 176
8	6 843 335	7	1 515 672	26 988 139
9	5 956 236	18ex	263 595	19 944 435
10	5 170 520	1ex	3 398 857	39 519 199
11	4 498 859	11	844 011	19 909 661
12	3 915 909	13	631 108	19 759 237
13	3 396 322	14	544 932	18 804 076
14	2 952 773	10	975 809	18 232 434
15	2 572 587	17	349 771	16 810 632
16	2 230 420	18ex	263 595	16 075 228
17	1 938 945	8	1 307 837	18 853 413
18	0	16	405 531	14 490 563
19	0	18ex	263 595	13 724 368
20	0	6	1 753 922	17 810 113
	126 728 434		25 345 687	517 859 974

Droits audiovisuels 2011/2012 - Tableau de synthèse LIGUE 2

Club	Part fixe	Classement sportif	
		3 saisons dont la saison en cours	
AS Monaco FC	4 035 296	1	696 313
RC Lens	4 035 296	2	592 292
AC Arles Avignon	4 035 296	3	503 964
Clermont Foot	4 035 296	4	428 638
Le Mans FC	4 035 296	5 ^{ex}	337 620
CS Sedan	4 035 296	5 ^{ex}	337 620
Angers SCO	4 035 296	7	264 087
US Boulogne CO	4 035 296	8	224 631
Tours FC	4 035 296	9	191 452
Havre AC	4 035 296	10	162 757
Stade de Reims	4 035 296	11	138 545
FC Nantes	4 035 296	12	117 920
FC Istres	4 035 296	13	100 434
Stade Lavallois	4 035 296	14 ^{ex}	78 912
FC Metz	4 035 296	14 ^{ex}	78 912
ESTAC Troyes	4 035 296	16	61 875
SC Bastia	4 035 296	17	52 459
Châteauroux	4 035 296	18	44 837
EA Guingamp	4 035 296	19	38 111
Amiens SC	4 035 296	20	32 282
Nîmes Olympique*			
TOTAL	80 705 920		4 483 661

* club évoluant en National en 2011/2012



	Formation	TOTAL
1	373 638	5 105 247
2	361 184	4 988 772
		4 539 260
		4 463 934
7	298 911	4 671 827
11	249 092	4 622 008
		4 299 383
		4 259 927
15	199 274	4 426 022
5	323 820	4 512 873
14	211 728	4 385 569
3	348 729	4 501 945
		4 135 730
12	236 638	4 350 846
4	336 275	4 450 483
8	286 456	4 383 627
10	261 547	4 349 302
6	311 365	4 391 498
9	274 002	4 347 409
13	224 183	4 291 761
16	186 819	186 819
	4 483 661	89 673 819



04

LA MODERNISATION DES INFRASTRUCTURES DU FOOTBALL PROFESSIONNEL SE POURSUIT

- 4.1** LE POINT SUR LES DIFFÉRENTS PROJETS EN COURS 50
- 4.2** LE GAZON SYNTHÉTIQUE : UN DE PLUS 52
- 4.3** LA LFP TRAVAILLE SUR LA PROTECTION DES PELOUSES 54



04



4.1 LE POINT SUR LES DIFFÉRENTS PROJETS EN COURS

L'inauguration du stade du Hainaut à Valenciennes

Après Le Mans en janvier 2011, et avant Le Havre et Lille à l'aube de la saison 2012/2013, le Valenciennes FC a inauguré le mardi 26 juillet 2011 le stade du Hainaut. A l'occasion d'un match de gala

contre le Borussia Dortmund, champion d'Allemagne en titre, les supporters du VAFC ont pu découvrir leur nouvelle arène, un stade ultra-moderne, confortable et convivial de 25.000 places.

La poursuite des travaux de mise à jour de la base de données stades de la LFP

Afin de maintenir une connaissance des stades la plus fine possible, la LFP a débuté lors de la saison

2010/2011 un projet de mise à jour et d'enrichissement de sa base de données stades. Celui-ci passe



par des visites sur site permettant la collecte de données objectives sur les enceintes concernées (matrice de 1 000 critères à remplir, prise de photos, collecte de plans et documents administratifs...)

Les visites, réalisées par la commission et le service stades, se sont poursuivies en 2011/2012. 12 stades ont été étudiés.

L'organisation d'un «Stadium Tour» en Ukraine et Pologne dans le cadre de l'organisation de l'EURO 2012

L'EURO2012 qui s'est déroulé en Pologne et en Ukraine du 8 juin au 1er juillet 2012 a été l'occasion pour le Service Stades de la Ligue de Football Professionnel, en collaboration avec l'ESSMA, d'organiser un voyage d'études à destination des clubs de la LFP sur les questions liées aux enceintes sportives et à leur exploitation.

Une délégation composée de représentants de clubs de Ligue 1 et Ligue 2, de membres des

commissions idoines de la LFP (Commission Nationale de Sécurité et d'Animation (CNSA), Commission des stades et équipements) et des services de la LFP s'est donc rendue en Ukraine et en Pologne les 25, 26 et 27 avril 2012.

Chacune des étapes de ce «Stadium Tour» (Kiev, Donetsk et Varsovie) s'est organisée autour d'une visite des infrastructures et d'une réunion avec le(s) responsable(s) d'exploitation du stade.



4.2 LE GAZON SYNTHÉTIQUE : UN DE PLUS

Après le FC Lorient et l'AS Nancy-Lorraine, La Berrichonne de Châteauroux est devenu le troisième club professionnel à passer au gazon synthétique. Les joueurs berrichons ont affiché une réelle satisfaction après cette découverte. «*C'est bien pour le beau jeu. Pour les équipes qui jouent au ballon, ça permet d'aller plus vite et surtout de limiter les dé-*

chets», a expliqué Thibault Moulin. Son compère offensif, Maxime Bourgeois, a constaté qu'il s'agissait «*d'un terrain en parfait état, sans motte de terre et sans faux rebond, ce qui permet de produire du beau jeu. Cela peut même devenir un avantage en jouant une semaine sur deux dessus. Nous aurons plus de repères*».

Le bilan pour Lorient et Nancy

La Direction des Activités Sportives de la LFP a rédigé un rapport, commandé par le Conseil d'Administration, qui repose sur une saison de synthétique

à Lorient et Nancy. Ce rapport se base sur une série de statistiques, une série de questions posées aux délégués de la LFP et sur un bilan traumatologique.



Côté statistiques, si la moyenne de buts inscrits à Lorient et à Nancy est supérieure à la moyenne nationale, les autres données chiffrées analysées ne permettent pas d'établir des événements sportifs plus marquants sur surface synthétique que sur surface naturelle concernant la moyenne des victoires, des points ou des buts par match. Idem concernant le classement sportif.

Concernant les clubs visiteurs, on remarque qu'aucun club de Ligue 1 n'a remporté ses deux matches à l'extérieur sur pelouse synthétique. Pour autant, le FC Lorient comme l'AS Nancy- Lorraine n'ont pas profité de manière très significative de cette surface. Les deux clubs ont remporté chacun huit matches devant leur public. Le FC Lorient a terminé 8^e équipe à domicile. L'AS Nancy-Lorraine s'est classé 15^e, le club lorrain ayant enregistré autant de victoires que de défaites à Marcel-Picot.

Sur la base de l'enquête relative aux pelouses synthétiques menée par les délégués de la LFP, il en

résulte quatre caractéristiques principales :

- On joue davantage au sol,
- Le jeu est plus rapide,
- Il y a moins de tacles,
- Il n'y a pas de difficulté avec les rebonds.

Concernant le risque de blessure, les résultats objectifs obtenus par les médecins des clubs du FC Lorient et de l'AS Nancy- Lorraine font état :

- d'un nombre égal voire plus faible de blessures,
- de lésions graves et invalidantes (accidents musculaires, entorse du genou par exemple) un peu moins fréquentes,
- de quelques douleurs articulaires et lombaires bénignes un peu plus fréquentes.

Ces résultats viennent donc confirmer les publications récentes provenant notamment des pays scandinaves. Sur un plan médical, penser que le risque de blessure est plus important sur du synthétique relève donc, pour le moment, de l'idée reçue.



4.3 LA LFP TRAVAILLE SUR LA PROTECTION DES PELOUSES

La Commission des Stades de la LFP a envoyé à l'ensemble des clubs de Ligue 1 et de Ligue 2 un guide d'information sur l'évolution des dispositifs de protection thermique des pelouses. Créé par la Commission des Stades de la LFP,

un groupe de travail composé de membres de la Commission et d'experts se consacre depuis plusieurs saisons à la question des pelouses.

Ce groupe travaille notamment sur les différents



systèmes de protection. Suite à la vague de froid qui a sévi sur la France en début d'année 2012 et qui a perturbé le déroulement normal du calendrier des rencontres de Ligue 1 et de Ligue 2, la Commission des Stades a missionné ce groupe pour conduire une analyse sur les dispositifs de mise hors gel des pelouses.

La démarche a été tout d'abord de recueillir en retour d'expérience un bilan des gestionnaires des stades, clubs et collectivités, équipés de dispositif de couverture thermique ou de chauffage intégré au sol, à l'occasion d'une séance de tra-

vail qui a eu lieu le 5 avril 2012. Le groupe de travail a souhaité également rencontrer les fabricants et installateurs de dispositifs de chauffage présents sur le marché français lors d'une réunion le 4 mai 2012.

Achevé en août 2012, le document présente la synthèse de ces travaux. Conçu pour être un outil d'aide à la décision, il se destine à l'ensemble des clubs de Ligue 1 et de Ligue 2 ainsi qu'aux collectivités locales concernées qui souhaiteraient doter leur stade d'un système de protection du terrain.

05

LES GRANDES CAUSES DE LA LFP





unicef



05



La LFP soutient la Coupe du Monde des Sans Abris

Dans le cadre de la 2^e journée de Ligue 1 et de la 3^e journée de Ligue 2 de la saison 2011/2012, la LFP, l'UCPF et les clubs professionnels se sont mobilisés pour promouvoir Paris 2011 Homeless World Cup auprès des fans de football et du grand public. Outre la diffusion sur les écrans et les sites web des clubs du clip officiel (auquel Eric Cantona prête sa voix) et l'information aux spectateurs, deux joueurs sélectionnés en Equipe de France Masculine des personnes sans-abri ont donné le coup d'envoi de deux rencontres.

Joueur avec le Secours Catholique, le Lavalloisien Idir Ben Amar a ainsi ouvert la rencontre Stade Lavallois – US Boulogne CO le vendredi 12 août. Le dimanche 14 août, c'est le Lillois Stéphane Pâris qui a eu cet honneur pour LOSC – Montpellier Hérault SC.

Organisé du 21 au 29 août sur les Champs de Mars à Paris, la Homeless World Cup comptait 64 délégations issues de 53 pays composées de joueuses et joueurs en situation de précarité.

La LFP partenaire de France Alzheimer

La maladie d'Alzheimer n'épargne personne. Dans son entourage familial, privé ou professionnel, chacun a malheureusement pu être ou est aujourd'hui confronté à cette maladie qui touche plus de 850 000 personnes en France. A l'occasion de la 18^e Journée Mondiale Alzheimer organisée le 21 septembre 2011, France Alzheimer a multiplié les actions de sensibilisation partout en France grâce à son réseau d'associations départementales. Conférences-débats, colloques, représentations théâtrales et projections de films, cette mobilisation a également trouvé une traduction sur les terrains des clubs professionnels de football. Parce que seul le sport en général et le football en particulier possèdent cette formidable capacité à fédérer les générations, les catégories socioprofessionnelles et les différentes nationalités, France Alzheimer a souhaité profiter de cet engouement populaire pour transmettre au plus grand nombre un message de solidarité et d'informations à l'occasion de la 7^e journée de Ligue 1 et de la 8^e journée de Ligue 2, qui se déroulaient du 19 au 21 septembre 2011.

Inscrit au calendrier des actions nationales sociales et citoyennes soutenues par la LFP et l'UCPF, le soutien à la Journée Mondiale Alzheimer s'est ainsi manifesté dans et autour des stades. Parallèlement à une information diffusée sur les outils de communication des clubs (programme de match, site web), des actions de terrains ont été menées dans de nombreux stades. C'est ainsi que des bénévoles de l'association France Alzheimer 21 ont tenu des stands aux entrées du stade Gaston-Gérard de Dijon à l'occasion de la rencontre DFCO-Stade Brestois. Prenant la forme de fiches pratiques avec au recto «les 10 signes pour repérer la maladie d'Alzheimer» et un verso consacré aux «7 conseils pour bien réagir», de nombreux flyers ont été distribués pour informer les spectateurs. Cette sensibilisation

s'est poursuivie par la diffusion d'un spot sur les écrans géants des stades et d'une annonce speaker avant la rencontre. Déjà partenaire de France Alzheimer Loire en 2010, l'AS Saint-Etienne a ainsi rejoué le jeu en diffusant à deux reprises le spot avant le match puis une troisième fois à la mi-temps.

Enfin, plusieurs représentants des associations départementales étaient présents aux stades pour expliquer leur démarche aux partenaires des clubs. Bernadette Freyssignac, présidente de l'association France Alzheimer Gironde était ainsi à Chaban-Delmas à l'occasion de Girondins-LOSC tandis que Jacques Pleurmeau, président du Groupe Hom'Age, témoignait de l'importance de l'enjeu sur le site du Stade Malherbe de Caen.

Grâce à sa notoriété, le football professionnel a offert à France Alzheimer une très belle tribune pour mieux faire connaître son combat contre une maladie qui enregistre près de 220.000 nouveaux cas par an en France.



Les 24^e journées de Ligue 1 et de Ligue 2 dédiées à l'UNICEF

Dans le cadre des actions nationales sociales et citoyennes menées lors de la saison 2011/2012, la Ligue de Football Professionnel (LFP) et l'Union des Clubs Professionnels de Football (UCPF) ont dédié la 24^e journée de Ligue 1 et de Ligue 2 à l'UNICEF. Les 17, 18, 19 et 20 février 2012, les clubs professionnels français se sont mobilisés pour défendre un droit essentiel aux enfants : le droit de jouer. Tous les enfants ont droit à leur «enfance» ; pouvoir rire, rêver, jouer et se dépenser librement devrait être pour chaque enfant un droit ordinaire et incontesté. Or certains doivent travailler, d'autres n'ont tout simplement pas la chance de grandir dans un environnement favorable. Dans le cadre de cette journée, les stades ont accueilli les bénévoles de l'UNICEF France qui sont allés à la rencontre des spectateurs pour mener des animations et actions de sensibilisation.

Par ailleurs, l'opération «1 bracelet contre un don» a permis de collecter des fonds afin de venir en aide aux enfants démunis en France et dans le monde.

Dans l'enceinte des stades, un clip et des messages audio de sensibilisation ont également été diffusés tandis que les sites web des clubs, extraordinaires vecteurs de communication auprès des nombreux fans de football, ont relayé cette campagne inédite.

Parallèlement à ça, de nombreux clubs ont mené des actions «terrain» personnalisées dont l'En Avant de Guingamp, le Dijon FCO, le Tours FC, le FC Lorient, les Girondins de Bordeaux, l'AS Saint-Etienne, le Stade Malherbe Caen et le CS Sedan-Ardennes.



Les 30^e journées de Ligue 1 et de Ligue 2 aux couleurs de la solidarité

Toute l'année, les bénévoles du Secours Populaire Français (au nombre de 80 000) viennent en aide aux personnes en difficulté. Partout en France, le SPF est particulièrement attentif aux problèmes d'exclusion : sur le court terme, par une solidarité d'urgence basée sur l'alimentaire, le vestimentaire, l'hébergement d'urgence ou encore l'accès aux soins. Sur la durée, l'association accompagne les personnes et familles, sur l'accès aux droits : accès au logement, à la santé, aux vacances, à la culture et aux loisirs, au sport, à l'insertion professionnelle.



Ainsi, après avoir soutenu avec force l'UNICEF, le football professionnel s'est mobilisé en faveur du Secours Populaire Français (SPF) à l'occasion des 30^e journées de Ligue 1 et de Ligue 2. Une action qui a permis d'inviter au stade plus de 1200 enfants et familles défavorisés.

Du 30 mars au 2 avril 2012, les 20 clubs professionnels de Ligue 1 et de Ligue 2 se sont mobilisés pour la solidarité. Les bénévoles du Secours populaire étaient au rendez-vous ! Ils étaient des cen-

taines à collecter à l'entrée des stades et à représenter l'association. Grâce à cette action, ce sont plus de 1 200 enfants et familles aidés par le Secours populaire qui ont pu assister aux matchs et, pour beaucoup, c'était une première !

Sans oublier les nombreuses initiatives de terrain mises en place : collectes de fonds, coups d'envoi donnés par les enfants du mouvement "copain du Monde", ballons et maillots dédicacés, rencontres avec les joueurs, tombolas...

QUAND LE FOOTBALL DIT NON AU RACISME

A l'occasion de la semaine FARE organisée par la LICRA, le football professionnel s'est mobilisé pour lutter contre le racisme. Au-delà de ce moment symbolique, la semaine FARE constitue un moment privilégié pour initier un travail de fond.

«Le racisme n'est pas une opinion, c'est un délit». Tel était le mot d'ordre de la campagne de la LFP, l'UCPF et la LICRA à l'occasion de la semaine FARE (Football Against Racism in Europe) qui s'est déroulée du 12 au 25 octobre 2011. Coordonnée en France par la LICRA, cette semaine a été à nouveau l'occasion de relayer ce message sur tous les terrains et de diffuser le numéro de téléphone – 01 45 08 08 08 – que la LICRA met à disposition et permettant aux spectateurs des matches, victimes ou témoins, de signaler les actes racistes dans et autour des enceintes sportives. Cette campagne a été l'occasion de rappeler également que le football ne créait pas le racisme mais en était la victime. La LICRA, l'UCPF et la LFP ont ainsi invité les responsables du football à rester vigilants, à protéger le public qui se rend au stade pour la plaisir, à veiller sur l'éducation des jeunes amateurs de football comme des jeunes sportifs en formation et à garantir l'intégrité et la dignité des joueurs sur le terrain. C'est ainsi que les clubs professionnels se sont mobilisés lors de la 11^e journée de Ligue 1 et la 12^e journée de Ligue 2. Des messages d'informations ont été lus par les animateurs avant les coups d'envoi des rencontres, un clip a été diffusé sur les écrans géants des stades, des visuels avec le numéro de téléphone ont été insérés dans les programmes de match et sur les sites web des clubs.

«Au-delà de ce week-end de sensibilisation, cette semaine a permis de nouer et de construire des partenariats sur le long terme. A l'occasion de cette semaine FARE, les antennes locales de la LICRA ont rencontré les clubs et ont monté avec eux des projets pour la saison. A travers une action ou un moment symbolique,

nous préparons une action plus pérenne», explique la vice-présidente de la LICRA, Carine Bloch. De cette façon, Dijon FCO a signé une convention avec la LICRA lors de cette semaine FARE.

C'est ainsi que dans le cadre de la convention signée avec la LFP, l'UCPF et de nombreux clubs, la LICRA organise chaque année des rencontres avec les éducateurs des centres de formation. *«Nous travaillons avec les jeunes sur les notions de citoyenneté. Ce sont en quelque sorte des cours d'instruction civique»*, explique Carine Bloch qui met en avant une certaine spécificité du football. *«De nombreux joueurs sont issus des quartiers défavorisés et suscitent une forme de jalousie de par leur réussite sportive. Malgré cette pression, on leur demande d'être exemplaires tout de suite. Ce n'est pas toujours évident lorsqu'on est un jeune adolescent»*. Dans ce travail, la LICRA bénéficie du soutien actif des clubs. *«Il n'est pas rare que nous soyons présentés aux parents. Les clubs veulent faire passer l'idée qu'ils forment des citoyens et pas simplement des footballeurs»*.

Cette action se poursuit également du côté du personnel de la sécurité des clubs et des associations de supporters, notamment en direction des plus jeunes. Là encore, via un programme d'instruction civique, les jeunes supporters sont sensibilisés à des notions de citoyenneté. Ces programmes s'effectuent souvent en présence d'un ou plusieurs joueurs du club ou dans les tribunes lors d'un match de football. *«Nous profitons du prestige du club pour mobiliser de nombreux jeunes supporters. Cela nous permet d'effectuer nos actions dans un contexte très festif de manière très encadrée»*.



Commémoration des 20 ans du drame de Furiani

A l'occasion du Bureau de la LFP du 27 janvier 2012, la Fédération Française de Football et la Ligue de Football Professionnel ont décidé d'un commun accord qu'aucune rencontre comptant pour une compétition professionnelle ou amateur ne se jouera ce 5 mai 2012 sur l'ensemble du territoire, en mémoire des victimes du drame de Furiani qui a eu lieu il y a 20 ans, le 5 mai 1992.

06

2011/2012, LA LFP SUR TOUS LES FRONTS

6.1 DES PROGRÈS CONTINUS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ	66
6.2 LA LOI SUR L'ÉTHIQUE ADOPTÉE : DES AVANCÉES POUR LE SPORT PROFESSIONNEL	71
6.3 UNE LICENCE CLUB POUR TOUS LES CLUBS DE LIGUE 1 ET DE LIGUE 2	72
6.4 2011, ANNÉE DE L'OUTRE MER	76
6.5 UNE SAISON SOUS LE SIGNE DES NOUVELLES TECHNOLOGIES	78
6.6 LA LIGUE AU SEIN DU MONDE SPORTIF	80
6.7 CFOOT, UNE ÉTAPE RÉUSSIE	82





6.1 DES PROGRÈS CONTINUS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ

Une journée d'étude et de réflexion sur la sécurité

La Ligue de Football Professionnel a accueilli le 24 février 2012 le Centre des Hautes Etudes du Ministère de l'Intérieur (CHEMI) pour une journée d'études et de réflexions consacrée à la sécurité des grands événements sportifs. Placé sous l'autorité de M. Michel Bart, secrétaire général du Ministère de l'Intérieur, le CHEMI est chargé de compléter et consolider les savoirs des cadres dirigeants du ministère. Cette journée a rassemblé les Préfets, acteurs de premier rang et engagés sur

cette thématique rassembleuse.

En ouverture de cette journée, le directeur général de la LFP, Jean-Pierre Hugues, a souligné combien «*assurer la sécurité des grands événements sportifs constituait pour les Préfets un défi majeur et une part importante de leur métier. Cela exige une parfaite connaissance des cadres juridiques, de la sociologie du public, des pratiques et organisations du sport concerné et des règles s'appliquant à un*

maintien de l'ordre spécifique».

Au cours de cette journée, Jacques Lambert, président du comité de pilotage de l'EURO 2016, est intervenu pour évoquer la sécurité d'un événement sportif de niveau mondial. MM. Hubert Weigel (Préfet délégué pour la sécurité et la défense auprès du Préfet de la région Aquitaine, Préfet de la zone de défense Sud-Ouest et Préfet de Gironde) et Antoine Boutonnet (Chef de la Division Nationale de la Lutte contre le Hooliganisme) ont animé un débat sur le pilotage opérationnel de la sécurité

lors des grands événements sportifs.

Pascal Garibian, président de la commission de discipline de la LFP, a présenté le travail de la commission en matière de sécurité. Enfin, Michel Bart, Secrétaire Général du Ministère de l'Intérieur, et Laurent Touvet, Directeur des Libertés Publiques et des Affaires Juridiques du Ministère de l'Intérieur, ont conclu cette journée en soulignant l'efficacité des mesures administratives liées aux grands événements sportifs, et en insistant sur les enjeux d'avenir en perspective de l'EURO 2016.

Ce qu'il faut retenir de la saison 2011/2012 en matière de sécurité

Après une saison 2010/2011 marquée par le recul des violences péri-sportives et la baisse du nombre d'infractions relevées à l'occasion des rencontres de football, ce type d'incidents a connu une augmentation notable lors de l'exercice 2011/2012.

En effet, l'utilisation des engins pyrotechniques, malgré une stabilité de l'usage des engins dits «classiques», a connu une hausse importante avec la recrudescence de l'utilisation des pétards dans les stades.

Dans ce contexte et afin d'apaiser l'environnement des rencontres de football, les pouvoirs publics ont mis en œuvre, au cours de la saison 2011/2012, certaines des dispositions relatives à la sécurité des manifestations sportives de la LOPPSI 2, entrée en vigueur le 11 mars 2011. Cela s'est traduit par la prise de mesures administratives :

- arrêtés du Ministre de l'Intérieur pour interdire le déplacement des supporters visiteurs à l'occasion des rencontres Marseille/PSG et PSG/Marseille, couplés aux arrêtés du préfet de police et du préfet de Marseille pour interdire respectivement aux sup-

porters visiteurs l'accès au stade et ses abords à l'occasion de ces rencontres,

- arrêtés du Préfet de Corse du Sud pour interdire aux supporters visiteurs l'accès au stade François Coty d'Ajaccio et ses abords à l'occasion des rencontres AC Ajaccio/Nice et AC Ajaccio/Saint-Etienne.

Par ailleurs, le Ministère de l'Intérieur, via la Division Nationale de Lutte contre le Hooliganisme, a confirmé l'action des Sections d'Intervention Rapide (SIR), débuté lors de la saison 2009/2010.

Lors de la saison 2011/2012, 14 SIR intégrant 318 policiers habilités et formés étaient opérationnelles (12 SIR implantées dans des DDSP accueillant des équipes de Ligue 1 et 2 dans des DDSP accueillant des équipes de Ligue 2).

Enfin, il est à noter que deux rencontres du championnat de Ligue 1 (Nice/Caen – J25 et Saint-Etienne/Dijon – J34) se sont déroulées à huis clos partiel à la suite de décisions de la commission de discipline de la LFP consécutives à des incidents survenus dans ces stades.

Le suivi traumatologique des joueurs de Ligue 1 et de Ligue 2

L'Assemblée Générale de l'Association des Médecins de Club de Football Professionnel (AMCPF) s'est tenue le vendredi 6 janvier et le samedi 7 janvier 2012 à Paris. En ouverture de cette Assemblée Générale, le président de la LFP Frédéric Thiriez a salué le travail des médecins. «*Vous avez un rôle fondamental mais peu mis en avant. Je tenais à vous témoigner ma gratitude et venir échanger avec vous sur les thèmes qui vous tiennent à coeur*».

Au cours de cette réunion regroupant les médecins en charge des effectifs professionnels, des centres de formation, de plusieurs sélections nationales et la direction médicale de la Fédération Française de

Football (FFF), les premiers bilans de la mi-saison ont été effectués. Médecin Fédéral National, Pierre Rochcongar a présenté les résultats concernant le suivi biologique et cardiologique tandis que le président de l'AMCPF, le docteur Hervé Caumont, a fait le bilan du suivi traumatologique. «*La LFP a toujours montré un grand souci de la santé des joueurs*», a souligné à cette occasion Hervé Caumont. «*Le logiciel déployé dans tous les clubs pour mettre en application l'ensemble de ces suivis en est la preuve*». Initié en 2004 le suivi biologique et cardiologique a été couplé depuis la saison 2008/2009 par un suivi traumatologique mis en place dans six clubs pilotes.

Déployé dans tous les clubs depuis maintenant trois saisons, ce logiciel permet d'enregistrer les blessures des joueurs qui ont signé un accord pour permettre le relevé de ces données de manière anonyme.

«*C'est un projet gagnant-gagnant pour tout le monde*», explique Hervé Caumont. «*L'organisateur des compétitions, les clubs, les encadrements techniques et notamment les préparateurs physiques peuvent ainsi enrichir leur expérience. Pour cela, il faut que tout le monde joue le jeu car nous avons besoin de toutes les données sur plusieurs saisons*», indique Hervé Caumont qui a appelé tous les médecins de clubs à effectuer un suivi hebdomadaire concernant la traumatologie. «*La traumatologie est l'essence de notre activité et les moyens importants mis à disposition par la LFP pour ce programme méritent que*



La prévention de la mort subite

Le décès du joueur Piermario Morosini de Liouerne en plein match le 14 avril 2012 avait profondément ému le monde du football. Cette mort tragique rappelle les risques de la pratique du sport et l'importance de la prévention en matière de santé des joueurs. Depuis 2004, pour lutter contre les risques de mort subite et améliorer la santé des footballeurs, la LFP a ainsi mis en place au niveau des clubs de Ligue 1 et Ligue 2 un suivi biologique et cardiologique obligatoire. Ce suivi comprend, une fois par an, un examen médical, un électrocardiogramme, une échocardiographie, et deux bilans biologiques. Depuis 2006, afin d'optimiser la lutte contre les risques de mort subite qui touche plusieurs centaines de personnes chaque année en France, la LFP a également équipé les quarante clubs professionnels d'un défibrillateur et formé les équipes à leur utilisation.

Ces appareils sont semi-automatiques. Lorsque les électrodes sont apposées sur la victime, les défibrillateurs diagnostiquent par eux-mêmes s'il faut, ou non, envoyer une impulsion électrique. Ils guident également, de manière vocale, le secouriste en lui indiquant la marche à suivre.

En 2010, la LFP a participé à la première campagne «des gestes qui sauvent», régulièrement renouvelée depuis. Cette initiative conjointe des familles du football, en collaboration avec la Croix-Rouge Française, a permis à de nombreux joueurs, entraîneurs et directeurs de sécurité issus du football professionnel de suivre une formation sur les gestes de premiers secours et a d'ores et déjà sauvé la vie de plusieurs footballeurs amateurs.

nous y répondions. La majorité des clubs joue le jeu mais nous devons encore faire de la pédagogie pour que tout le monde y participe». Type de blessure, localisation des blessures, évolution mensuelle des blessures, chronicité des blessures, nombre de jours d'arrêts en fonction des blessures, toutes ces données sont fondamentales pour l'activité du football professionnel. «Les réflexions en cours sur le calendrier, les pelouses synthétiques, de nombreuses questions nécessitent que nous soyons plus performant sur le suivi de la traumatologie», a indiqué pour sa part Eric Rolland, représentant des médecins au Conseil d'Administration de la LFP.

Au regard des premiers chiffres de la saison 2011/2012, on constate ainsi que 788 blessures ont été enregistrées sur 433 joueurs du 11 juin au

15 décembre 2011. «Une blessure sur deux a lieu au cours d'un match», indique Hervé Caumont qui souligne les grandes différences entre celles enregistrées en match et celles survenues à l'entraînement. «On se blesse autant en match qu'à l'entraînement mais les traumatismes sont différents. En match, c'est souvent plus grave avec des lésions musculaires, ligamentaires ou des contusions traumatiques tandis que celles survenues à l'entraînement sont liées à des tendinopathies». Si l'on regarde un peu plus en détail, on constate que dans huit cas sur dix, les blessures concernent les membres inférieurs avec une prédominance pour les muscles ischio jambiers. Enfin, plus d'un tiers des blessures ayant eu lieu en match ont entraîné la sortie du joueur, le temps moyen de jeu avant sortie sur blessure étant de 72 minutes.



ay In
ELLE
46 60 60
lavinn.com

6.2 LA LOI SUR L'ÉTHIQUE ADOPTÉE : DES AVANCÉES POUR LE SPORT PROFESSIONNEL

L'Assemblée Nationale a adopté dans la nuit du 18 au 19 janvier 2012 le texte de loi visant à renforcer l'éthique du sport et les droits des sportifs.

Lutte contre la fraude liée aux paris en ligne, statut des clubs professionnels, lutte contre le marché noir en matière de billetterie, possibilité de plafonner les commissions d'agents, la loi n°2012-158 du 1^{er} février 2012 comprend de très nombreuses avancées attendues depuis plusieurs années par l'ensemble du mouvement sportif.

Cette loi apporte des éléments positifs pour l'organisation et le fonctionnement des clubs sportifs professionnels : possibilité pour les clubs sportifs professionnels d'opter pour un statut de société commerciale «de droit commun» (SARL, SA, SAS), assouplissement des conditions de prêts et de cautionnements entre clubs, renforcement des incompatibilités concernant le fait d'être simultanément dirigeant de plusieurs clubs professionnels ; extension des aménagements de scolarité dont bénéficient les sportifs de haut niveau intégrés dans les centres de formation agréés.

Cette loi renforce la capacité de régulation et de contrôle de l'activité sportive : possibilité donnée aux fédérations de baisser à moins de 10% du contrat conclu le plafonnement de la rémunération des agents et mandataires sportifs ; création d'un délit de revente illicite de titres d'accès à une

manifestation sportive puni de 15 000 € d'amende (30 000 € en récidive) ; explicitation des missions des contrôles de gestion et de la capacité de régulation des fédérations et des ligues professionnelles.

Cette loi répond à certains enjeux de l'intégrité des compétitions sportives en renforçant le dispositif de lutte contre le dopage et en créant pour la première fois en Europe un délit pénal de manipulation de compétition sportive (à l'encontre des corrupteurs et des corrompus) passible de 5 ans d'emprisonnement et 75 000 € d'amende et en permettant aux fédérations sportives de collaborer avec l'Autorité de régulation des jeux en ligne (Arjel) pour déceler les infractions aux interdictions de prises de paris par les personnes interdites dans les règlements.

Le sénateur Yvon Collin à l'origine de cette proposition de loi, les rapporteurs Jean-François Humbert pour le Sénat et Eric Berdoati pour l'Assemblée nationale ainsi que le gouvernement d'alors et son Ministre des Sports, David Douillet, ont contribué de manière décisive à l'adoption de ce texte dont il était essentiel que certaines mesures soient effectives dans les meilleurs délais. Elle est aussi le fruit de la volonté de la Ligue des Football Professionnel, de l'Union des Clubs Professionnels de Football avec l'ensemble des autres disciplines de l'Association Nationale des Ligues de Sport Professionnel, qui ont su convaincre de la nécessité de telles dispositions juridiques.



6.3 UNE LICENCE CLUB POUR TOUS LES CLUBS DE LIGUE 1 ET DE LIGUE 2

Dès la saison 2012/2013, la Licence Club entrera en application pour tous les clubs de Ligue 1 et de Ligue 2.

Quelques jours après la promulgation de la loi du 1^{er} février visant à renforcer l'éthique du sport et les droits des sportifs, la LFP est devenue la première ligue à se doter d'un système de Licence Club. Le

Conseil d'Administration de la LFP du 10 février 2012 a en effet décidé d'approuver le règlement de la Licence Club qui sera applicable dès la saison 2012/2013. Projet structurant pour le football professionnel, l'adoption de la Licence Club marque une étape importante dans le suivi du développement des clubs. Après plusieurs années de réflexion, le projet mis en place par l'UCPF et la

LFP sous la direction d'Alexandre Lacombe a été mené dans l'objectif de constituer un véritable outil au service des clubs.

Attribuée par le Conseil d'Administration de la LFP, la Licence Club a pour objectif de valoriser les clubs qui en sont titulaires pour leur développement et le renforcement de leurs structures. Sur un barème de 10.000 points, la Licence Club sera attribuée à chaque club qui totalisera au moins 5.000 points. Pour évaluer chaque club, la Licence Club est composée de cinq critères qui concernent les principaux éléments nécessaires pour évoluer en Ligue 1 et en Ligue 2. Ces cinq critères se découpent de la manière suivante :

1. Les infrastructures du stade – la zone joueurs et la zone spectateurs (3500 points)
2. Les infrastructures du stade – la zone médias (1500 points)
3. La sécurité (2000 points)
4. Les centres de formation agréés (2000 points)
5. La structuration salariée (1000 points)

Dans chacun des cinq critères principaux, des sous-critères détaillés permettent d'évaluer de la manière la plus précise possible le niveau de chaque club. C'est ainsi que le terrain de jeu, les vestiaires, le banc des remplaçants, l'éclairage, l'accès au terrain, les tribunes spectateurs, l'année de construction et la capacité entrent en ligne de compte dans le calcul du premier critère (Infrastructures du stade – zones joueurs et spectateurs). La zone de travail médias, la position de la caméra principale, la tribune de presse, le studio TV, l'aire régie, la salle de conférence de presse et la zone mixte permettent de juger quant à eux du deuxième critère (Infrastructures du stade – zone médias).

Envoyé à chaque club de Ligue 1, de Ligue 2 et de National, le dossier «licence club» est accompagné

Les principales dates à retenir pour la Licence Club

- **Le 15 février 2012**

Envoi des dossiers aux clubs par la LFP

- **Au plus tard le 10 mars 2012**

Possibilité de soumettre le dossier pour avis à la LFP

- **Au plus tard le 6 avril 2012**

Réponse de la LFP sur les éléments devant être complétés

- **Au plus tard le 30 avril 2012**

Dossier complet envoyé à la LFP sous peine d'irrecevabilité pour les clubs de Ligue 1 et Ligue 2

- **Au plus tard le 10 mai 2012**

Envoi du dossier complet à la LFP pour les clubs de National susceptibles de monter en Ligue 2

d'un guide méthodologique pour faciliter la compréhension des critères. Chaque club doit désigner un référent Licence club. Les services Juridique et Stades de la Direction des Activités Sportives de la LFP seront les interlocuteurs pour toute question sur le sujet avant que le dossier ne soit traité par la Commission de gestion. Cette commission de gestion sera composée du Président de la Commission des Stades et Equipements, du Président de la Commission Nationale Paritaire et du Président de la Commission Nationale de Sécurité et d'Animation dans les Stades. Ces derniers pourront éventuellement être suppléés par un membre de leur commission respective. Cette Commission de gestion émettra un avis sur l'attribution ou non de la Licence Club au Conseil d'Administration qui sera le seul habilité à décider. Elle sera valable pour la durée d'une saison.

LES CRITÈRES DE LA LICENCE CLUB LFP

INFRASTRUCTURES DU STADE - ZONE JOUEURS ET SPECTATEURS	3500 points
TERRAIN DE JEU	700
● Absence d'une piste ou d'une portion de piste d'athlétisme	245
● Existence d'une pelouse synthétique ou d'une pelouse naturelle avec un système/bâche de protection (pluie, neige, etc)	245
● Entretien pelouse : existence d'un contrat d'entretien ou d'une équipe interne dédiée	210
VESTIAIRES	175
● Vestiaires domicile et extérieur identiques (surfaces et matériels : casiers et bancs)	35
● Surface du vestiaire domicile	70
● Surface du vestiaire extérieur	70
BANC DES REMPLAÇANTS	350
● Existence de siège type Récaro ou équivalent	280
● Existence d'un habillage des 2 bancs dans le respect de la charte L1 et L2	70
ECLAIRAGE	700
● Niveau d'éclairage horizontal à maintenir	700
ACCÈS TERRAIN	175
● Largeur du couloir/tunnel d'accès	70
● Existence d'un habillage des murs	105
TRIBUNES SPECTATEURS	700
● Existence de tribunes : 4, 3, 2, 1	90
● Existence de tribunes provisoires : 0, 1, 2, 3 et plus	85
● Existence de tribunes couvertes : 4, 3, 2, 1 et moins	90
● Existence de sièges individuels avec dossier (hors espace visiteurs)	85
● Existence de filet de protection derrière l'un des 2 buts	70
● Existence de grilles séparant le bas des tribunes de l'aire de jeu : 4, 3, 2, 1, 0 (hors espace visiteurs)	105
● Existence d'écrans géants vidéo LED : 0 - 1 - 2	175
ANNÉE DE CONSTRUCTION ET CAPACITÉ DU STADE	700
● Capacité (places assises)	350
● Date de construction ou rénovation intégrale et complète	350
INFRASTRUCTURES DU STADE - ZONE MÉDIAS	1500 points
ZONE DE TRAVAIL MÉDIAS	225
● Existence d'une zone de travail équipée de pupitres avec prises électriques et prises téléphone/Internet	120
● Existence d'une zone média sécurisée dans le parking	105
POSITION CAMÉRA PRINCIPALE	225
● Existence d'une plate-forme caméra principale : au centre de la tribune principale, dans le prolongement de la ligne médiane et d'un minimum de 4m ²	225
TRIBUNE DE PRESSE / COMMENTATEURS TV	375
● Existence de places assises couvertes avec pupitres situées dans la tribune côté vestiaires avec prise électrique et accès téléphone/Internet	225

- Existence de positions commentateurs TV couvertes (2 ou 3 places assises min/position avec bureau et prises électriques) 150

STUDIOS TV 75

- Existence d'un studio d'une certaine superficie 75

AIRE RÉGIE 300

- Existence d'une aire régie clairement identifiée au sol située sur un terrain stable et plat, équipée de prises électriques et, du même côté ou à l'angle de la tribune de la plate-forme caméra principale 150

- Existence d'une puissance énergétique disponible min (en Kva) 75

- Existence d'une alimentation secourue (groupe électrogène, ...etc.) 75

SALLE DE CONFÉRENCE DE PRESSE 150

- Existence d'une salle (ou partie de la zone de travail médias) avec plate-forme caméra, estrade, table, boîte de branchement centralisée, sonorisation, chaises 75

- Superficie 75

ZONE MIXTE 150

- Existence d'une zone mixte 75

- Emplacement de la zone mixte : entre les vestiaires et la zone de stationnement des bus des équipes 75

SÉCURITÉ 2000 points

INFRASTRUCTURES 2000

- Existence d'une zone de stationnement 1er secours 300

- Existence d'un parking bus équipes sécurisé avec vidéo surveillance 500

- Existence d'un système de contrôle d'accès avec analyse de données en temps réel et empêchant l'utilisation de faux billets et la surcapacité 1200

CENTRES DE FORMATION AGRÉÉS 2000 points

STRUCTURES SPORTIVES DÉDIÉES EXCLUSIVEMENT 1000

- Nombre de terrains d'entraînement 700

- Existence d'un terrain synthétique 300

INFRASTRUCTURES MÉDICALES DÉDIÉES - PRÉPARATION PHYSIQUE 400

- Existence d'un local spécifique pour le médecin 100

- Existence d'un local spécifique pour le kiné 100

- Existence d'une salle de musculation spécifique de 80m² minimum 100

- Existence d'une infrastructure de balnéothérapie 100

DIPLÔMES - ENTRAÎNEURS DU CENTRE DE FORMATION 600

- Existence de DEF et de CF à temps plein 200

- Existence d'un préparateur physique spécifique à temps plein 200

- Existence d'un entraîneur spécialiste des gardiens de but à temps plein 200

STRUCTURATION SALARIÉE 1000 points

COMPÉTENCES REQUISES 1000

- Existence d'une compétence de direction générale 100

- Existence d'une compétence administrative et juridique (contrats joueurs et règlements) 200

- Existence d'une compétence stade (sécurité + organisation) 200

- Existence d'une compétence communication + presse 100

- Existence d'une compétence marketing + commerciale 200

- Existence d'une compétence billetterie 100

- Existence d'une compétence informatique 100



6.4 2011, ANNÉE DE L'OUTRE-MER

L'été a joué les prolongations sur la Ligue 1 en cette saison 2011/2012. Après un mois de septembre 2011 particulièrement chaud, le soleil était au rendez-vous pour la 9^e journée de Ligue 1 et la 10^e journée de Ligue 2 placées sous le signe de l'Outre-mer. Dans le cadre de l'opération «2011, année des Outre-mer», les coups d'envoi de ces 2 journées ont été donnés par des joueurs ultramarins.

Tout au long de l'année, cet événement conduit par le Ministère de l'outre-mer vise à faire la promotion,

en métropole, de la richesse des cultures d'Outre-mer. Expositions, littérature, cinéma, gastronomie et sciences, cette opération s'inscrit dans tous les domaines. Le sport en général et le football en particulier ne pouvaient y échapper tant les joueurs ultramarins ont participé au rayonnement de notre football. De Lilian Thuram à Christian Karembou en passant par Gérard Janvion, Marius Trésor, Bernard Diomède ou encore Thierry Henry, les joueurs nés ou originaires d'Outre-mer ont brillé depuis des décennies dans le championnat de France et avec les Bleus. C'est donc tout naturellement que

la Ligue de Football Professionnel et l'Union des Clubs Professionnels de Football se sont associés à cette grande opération.

C'est ainsi que les coups d'envoi des matches ont été donnés par d'anciens et d'actuels joueurs ultramarins pour le grand bonheur de tous, les supporters ayant pu acclamer des anciens joueurs de leurs clubs favoris. Au cours de ce week-end, on a pu donc notamment revoir sur la pelouse Bernard Lama à Lille, Franck Grandel à Dijon, Laurent Robert à Paris, Gérard Janvion à Saint-Etienne, Franck Silvestre et Eric Boniface à Sochaux, Luc Sonor à Monaco, José- Karl Pierre-Fanfan à Lens, Florent Sinama-Pongolle au Havre ou encore Olivier Rambo à Nancy qui s'est réjoui de cette initiative sur le site de l'AS Nancy- Lorraine. «*C'est une*

fierté de représenter les DOM-TOM. Quand on vient de là-bas, on a toujours envie de parler du pays et je suis très content que le club ait pensé à moi». Le Stade Malherbe Caen a par ailleurs prolongé la fête en organisant une soirée antillaise au centre de formation. De son côté, l'ESTAC, qui fêtait la 7^e édition de la fête du football amateur, a associé au coup d'envoi les deux plus jeunes joueurs ultramarins de l'effectif aux sélectionneurs des Bleues, Bruno Bini. Enfin, preuve que cette journée constituait l'occasion de n'oublier personne, un très bel hommage était rendu à David Sommeil à Bordeaux. Champion de France avec les Girondins en 1984, Marius Trésor était accompagné de Loan et Iona Sommeil, les deux enfants de David, pour donner un coup d'envoi plein d'émotions.

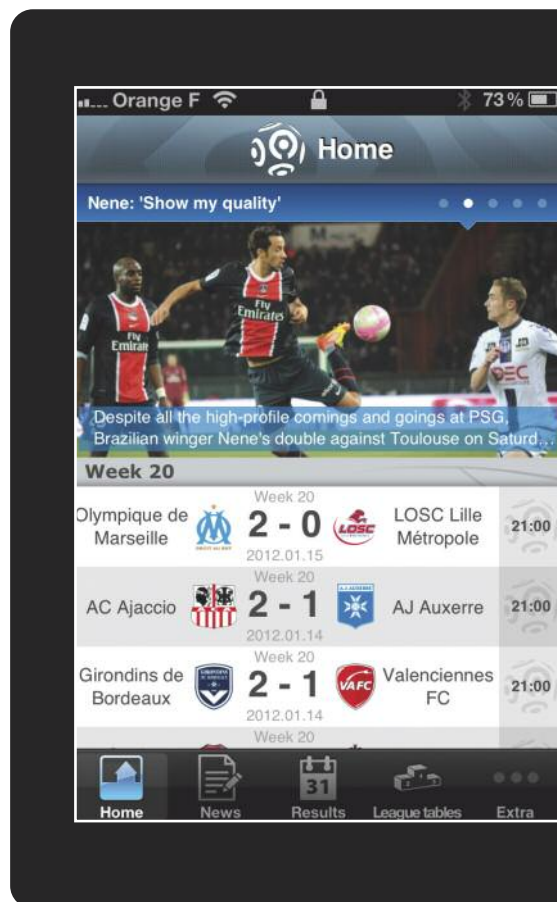


6.5 UNE SAISON SOUS LE SIGNE DES NOUVELLES TECHNOLOGIES

La LFP lance son application iPhone/Android !

A quelques jours de la reprise de la saison 2011/2012 du championnat de Ligue 1, la Ligue de Football Professionnel a lancé son application officielle iPhone/Android. Dès son lancement, l'application s'est placée en tête des téléchargements, occupant notamment la première place dans la catégorie sport et la deuxième place toutes catégories confondues de l'App Store. Succès populaire, l'application iPhone LFP a reçu également un très bon accueil sur le plan qualitatif avec une note de 4 étoiles des utilisateurs. Enfin et surtout, à l'occasion de son «Rewind 2011», Apple a élu l'application iPhone LFP comme la meilleure application sport de l'année.

Cette application permet de ne rien manquer de la Ligue 1, de la Ligue 2 et de la Coupe de la Ligue grâce aux alertes compositions et buts. Une heure avant le match, où que vous soyez, vous aurez accès aux compositions des équipes. But par but, vous pourrez ensuite suivre l'évolution des scores et du classement de la soirée. En s'abonnant au calendrier de vos clubs favoris, vous serez les premiers informés de l'horaire et de la programmation TV de tous les matches de Ligue 1, de Ligue 2 et de Coupe de la Ligue. A tout moment, l'application officielle LFP vous permettra également de retrouver tous les effectifs des clubs et les principales statistiques des joueurs. Enfin, vous pourrez retrouver toute l'actualité



institutionnelle de la LFP (communiqués, décisions du Conseil d'Administration, décisions des commissions de la LFP) grâce à une zone dédiée.

En évolution constante, l'application s'est enrichie dès le 30 novembre en proposant les résumés vidéo des matches de Ligue 2 dans le cadre du partenariat avec Dailymotion. Cette mise à jour a permis également de mieux répondre à l'attente des utilisateurs particulièrement forte soir de match.

Développée par Netco Sports, l'application officielle Iphone/Android LFP est l'outil indispensable pour ne rien manquer des saisons à venir. Depuis 3 ans, Netco Sports est producteur et éditeur d'applications mobile dans le domaine du Sports. La société compte de très belles références dont RTL football, le Dakar 2011, l'AS Saint Etienne, le FC Sochaux-Montbéliard, l'AS Nancy-Lorraine, Galatasaray, AG2R Tour de France, le Marathon de Paris, et la Groupama Volvo Ocean Race, entre autres...





6.6 LA LIGUE AU SEIN DU MONDE SPORTIF

La naissance de l'Association Mondiale des Ligues de Football Professionnel (WLA – World League Association)

À l'occasion de l'Assemblée Générale des ligues européennes de football à Manchester le 27 mars 2012, l'Association des Ligues Européennes de Football Professionnel (EPFL), la Ligue Sud-Africaine, la Major League Soccer (MLS) américaine, la Ligue de Football Thaïlandaise et la Ligue de Football des Emirats Arabes Unis ont fondé l'Association Mondiale des Ligues de Football Professionnel (World League Association).

La World League Association (WLA) a pour but de faire entendre la voix du football professionnel au niveau mondial, de défendre ses valeurs, de développer la coopération entre les ligues en Europe et dans

le monde et de représenter les ligues au niveau des instances internationales, notamment auprès de la FIFA.

Les membres fondateurs de la nouvelle association sont l'EPFL d'une part, et dans un premier temps, quatre ligues professionnelles des autres continents (Etats-Unis, Emirats Arabes Unis, Thaïlande, Afrique du Sud). L'association s'élargira ensuite à toutes les ligues ou associations de ligues hors d'Europe qui souhaiteront y adhérer.

Le Conseil d'administration se compose de David Richards (Premier League), Frédéric Thiriez (LFP), Wa-

ravi Makudi (Ligue professionnelle Thaï), Sergey Pryadkin (Ligue de football professionnel russe), Yusuf Alserkal (Ligue professionnelle des Emirats Arabes Unis), José Luis Astiazarán (Ligue de football professionnel espagnole), Don Garber (Major League Soccer), Frank Rutten (Ligue professionnelle des Pays Bas), Irvin Khoza (Ligue professionnelle d'Afrique du Sud) and Claus Thomsen (Ligue professionnelle danoise), ainsi qu'un onzième membre qui sera nommé par les Ligues Mondiales.

Les objectifs principaux de la WLA sont les suivants :

- Promouvoir et développer le football professionnel dans toutes ses dimensions sur et en dehors du terrain,
- favoriser la coopération et l'unité entre les ligues mondiales, en promouvant et sauvegardant leurs intérêts communs,

- être la voix des ligues dans le monde sur toutes les problématiques d'intérêt commun,
- favoriser le dialogue, la coopération et l'unité entre les ligues,
- promouvoir le football professionnel et sauvegarder les intérêts globaux des ligues au niveau Mondial,
- faciliter la collecte et l'échange des informations et des pratiques entre les ligues,
- favoriser les relations amicales et la coopération entre la WLA et d'autres organismes sportifs (FIFA, IOC, Confédérations, FIFPro, etc...) et les institutions politiques sportives appropriées,
- préserver les principes et les valeurs positives du football et protéger l'intégrité du jeu à tout moment,
- organiser des expositions, des conférences, des stages et d'autres événements touchant à la promotion du football professionnel et au développement commercial des ligues.

La signature du 1^{er} accord collectif européen dans le football professionnel

Le 19 avril 2012 à Bruxelles, l'Association Européenne des Ligues de Football (EPFL), l'Association des Clubs Européens (ECA), la FIFpro (syndicat représentatif des joueurs) et l'UEFA ont signé un accord relatif aux exigences minimum applicables à tous les contrats de joueurs conclus en Europe.

Cet accord qui fait suite à quelques années de négociations entre partenaires sociaux sous l'égide de la Commission Européenne, a été signé par Michel Platini, Président de l'UEFA, Frédéric Thiriez, Vice-président délégué de l'EPFL, Karl Heinz Rummenigge, Président de l'Association des Clubs Européens et Philippe Piat, Président de la FIFpro.

La Commission Européenne était représentée par le Commissaire Andor, en charge de l'emploi des affaires sociales et de l'inclusion et par la Commissaire Vassiliou, en charge de l'éducation, de la culture, du

sport et de la jeunesse. A l'occasion de cette cérémonie officielle, Frédéric Thiriez a souligné le caractère historique de cette signature. S'adressant aux commissaires européens, il a estimé que «*si avec l'arrêt Bosman de 1995, l'Europe du football s'était construite à l'envers, en libéralisant brutalement les mouvements de joueurs sans harmonisation préalable des conditions de la concurrence, le dialogue social européen contribuait à remettre l'Europe du football sur ses pieds*». Frédéric Thiriez a souligné que «*le fair-play financier souhaité par Michel Platini participe également de cette reconstruction, en attendant, plus tard sans doute, une véritable harmonisation fiscale et sociale*». Grâce au travail de l'ensemble des acteurs (EPFL, ECA, FIFPRO, UEFA et Commission Européenne), la famille du football a démontré son unité et sa capacité à prendre une série de décisions concertées pour le bien du football.



6.7 C FOOT, UNE ÉTAPE RÉUSSIE

Après études, concertations avec les clubs et l'UCPF et préparation d'un dossier de candidatures, la LFP s'est vue attribuer en décembre 2010 une fréquence de la TNT payante afin de créer C FOOT, une chaîne dédiée à la promotion du football, une chaîne généraliste 100% foot qui se veut populaire et haut de gamme : le CSA a été séduit par un projet qui répondait à sa volonté de donner

un nouvel élan à la TNT payante et contribuait à la diversité des opérateurs.

L'ensemble du football professionnel s'est mobilisé pour, en un temps record, être au rendez-vous du lancement de C FOOT le 28 juillet 2011, à la veille de la 1ère Journée de Ligue 2. La chaîne a vite trouvé un ton et une crédibilité au plan éditorial.



D'une part, elle a offert une visibilité jusqu'alors inédite au Championnat de Ligue 2, avec la diffusion de 9 des 10 rencontres de chaque journée de championnat en direct, dont huit dans le cadre d'un multiplex. D'autre part elle a donné la parole à l'ensemble des clubs et des acteurs du football, pour partager échanges, respect et partage de la passion du football. Enfin, CFoot a permis de mettre en avant le rôle sociétal et culturel du football autour d'émissions emblématiques, telles que «La Grande Histoire» ou encore «Culture Foot».

CFOOT a rencontré un public, en enregistrant mois après mois un plus grand nombre d'abonnements. Au mois de mai 2012, la chaîne comptait

400.000 abonnés, en pack ou à l'unité. Cependant, en dépit de cet intérêt et de ce succès naissant, le Conseil d'Administration de la LFP a dû se résoudre à l'arrêt de la chaîne CFOOT à l'issue de la saison 2011-2012 à cause des perspectives très sombres de la TNT payante et d'un contexte de crise économique qui n'épargnait pas le football français.

Même si ce contexte économique n'a pas permis de pérenniser son existence, CFoot reste une réussite de la LFP : création d'un projet éditorial et technique convaincant, lancement sans retard ni incident, augmentation de la couverture du football, pour une offre saluée par le marché.

07

LE BILAN FINANCIER DE LA SAISON 2011/2012

7.1 UN EXERCICE DE TRANSITION	86
7.2 LIGUE 1 : LE DÉBUT D'UN NOUVEAU CYCLE ?	89
7.3 LIGUE 2 : DES RÉSULTATS VOLATILES	93
7.4 UNE CONTRIBUTION FISCALE ET SOCIALE QUI TEND VERS 700 M€	95





7.1 UN EXERCICE DE TRANSITION

Des fondamentaux solides

Le chiffre d'affaires (hors transferts) du football professionnel français (Ligue 1 + Ligue 2) progresse de près de 107 millions d'euros pour s'établir à 1,349 milliard d'euros (+9%), soit un nouveau plus haut historique. En y ajoutant les produits de transferts, le total des produits opérationnels affiche même une hausse de +124 millions d'euros. Bien que les recettes matches soient en baisse, il convient de noter que tous les postes de produits sont en progression (droits audiovisuels, sponsoring, autres produits), ce qui est une performance dans le contexte économique actuel.

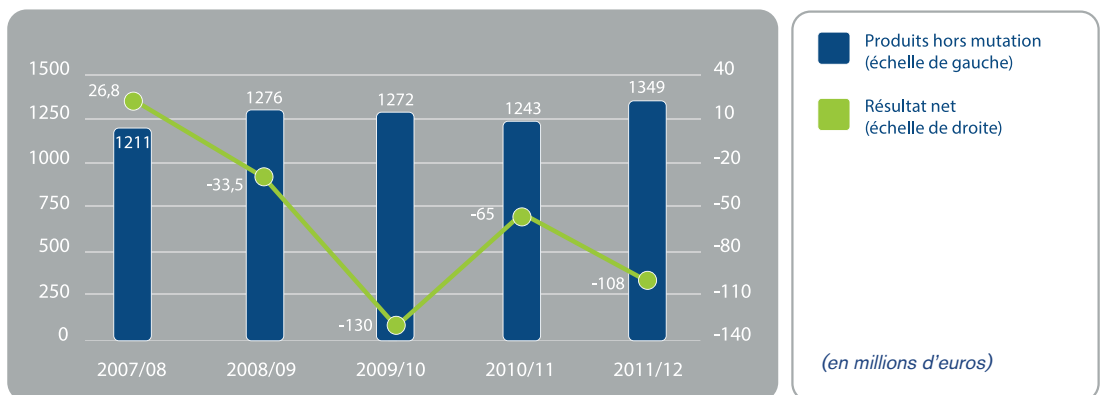
Les charges d'exploitation (hors transferts) repartent à la hausse pour atteindre 1,683 milliard d'euros, soit +8%. Tous les principaux postes de charges sont en hausse, notamment la masse salariale qui progresse de plus de 100 millions d'euros, après la baisse de la saison précédente. Toutefois, cette hausse est à relativiser, car elle est fortement concentrée (4 clubs représentent à eux seuls près de 90% de cette augmentation) et ne reflète pas la politique de maîtrise des charges poursuivie par la grande majorité des clubs. La moitié des clubs de Ligue 1 et de Ligue 2 ont ainsi pu maintenir ou diminuer leur masse salariale.



Le résultat net cumulé Ligue 1 + Ligue 2 ressort, à -108 millions d'euros. La perte des clubs professionnels s'accroît donc de nouveau, bien que le résultat des opérations de mutation poursuive sa croissance (+10%, ce qui fait une hausse de +30% en deux saisons), ce qui contribue à réduire la perte finale. Ce niveau de déficit est toujours supporté pour une grande partie par les actionnaires

des clubs (importantes augmentations de capital, présence de comptes courants à des niveaux records). Toutefois, à plus long terme, le soutien systématique des actionnaires pour de tels montants ne peut constituer une solution viable pour la grande partie des clubs et le développement des ressources d'exploitation stables par les clubs, notamment via les stades, demeure la priorité.

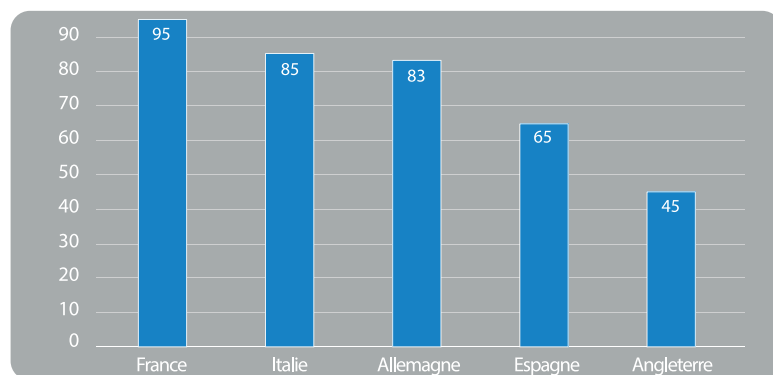
Evolution des produits hors mutation et du résultat net cumulé L1 et L2



La structure financière des clubs professionnels poursuit son évolution suite à ces nouveaux déficits. Malgré un important soutien des actionnaires en capital (39 millions d'euros d'augmentations de capital réalisées), les capitaux propres diminuent de nouveau de 50 millions d'euros. Mais les capitaux permanents (capitaux propres + comptes courants d'actionnaires) progressent en raison de l'apport massif de comptes courants (+145 millions d'euros). L'endettement des clubs reste largement maî-

trisé, même s'il augmente de +45 millions, à 151 millions d'euros, ce qui est très faible en comparaison des autres grands championnats européens (l'UEFA a chiffré le montant total de l'endettement dans les championnats de première division européens à 8,4 milliards d'euros à fin 2010). D'autre part, la trésorerie des clubs reste importante, à 164 millions d'euros. La valeur des immobilisations incorporelles joueurs connaît une nouvelle hausse de 57 millions, à 340 millions d'euros.

Clubs ayant des fonds positifs en 2010



*(en pourcentage
des clubs du pays)*

*Source : UEFA, Panorama
du football européen,
exercice financier 2010*



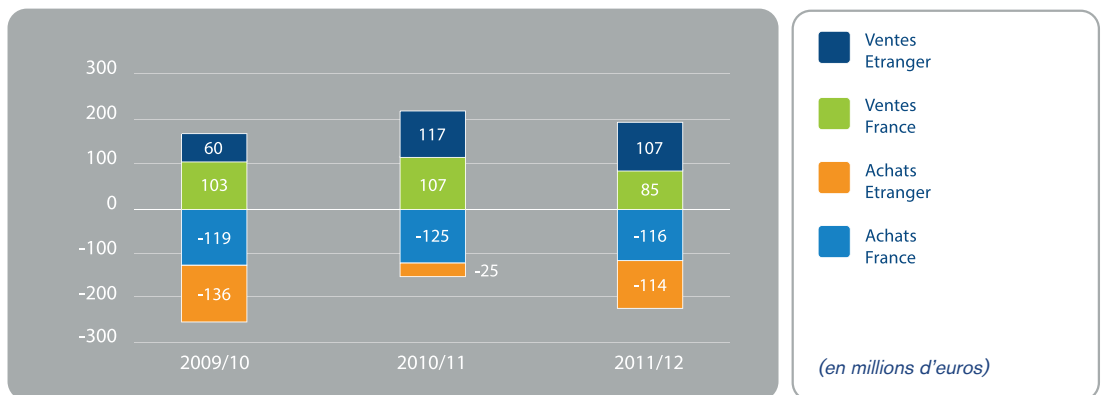
72 LE DÉBUT D'UN NOUVEAU CYCLE ?



Les produits hors mutation progressent nettement (+9%) pour atteindre un nouveau plus haut à 1 136 millions d'euros, malgré la nouvelle baisse des recettes billetterie due à un effet défavorable des travaux des stades de l'Euro 2016. Ces chiffres montrent une bonne tenue des droits audiovisuels et du sponsoring, en légère hausse. Dans un contexte économique très délicat, cette progression de l'activité démontre un bon dynamisme global des principales ressources récurrentes des clubs. L'arrivée d'enceintes modernes prévues pour l'Euro 2016 avec le Grand Stade de Lille par exemple, doit permettre une relance des produits jour de match dès la saison 2012/13.

Les charges hors mutation repartent à la hausse. Cette hausse de +5% est toutefois inférieure à celle des produits, ce qui débouche sur un résultat d'exploitation hors mutation en amélioration de 11%. La masse salariale est désormais stabilisée et même en baisse, à l'exception de quelques rares clubs, car les efforts généralisés de maîtrise de la masse salariale entrepris depuis plusieurs saisons se reflètent désormais dans les comptes et que le poids des anciens contrats diminue. Les coûts annexes aux transferts (amortissements des contrats, honoraires d'agents) s'inscrivent en hausse de 4% tandis que les frais généraux sont de nouveau en baisse de -2%, signes d'une rigueur de gestion toujours présente.

Evolution de la balance des mutations en Ligue 1



Les opérations de transfert demeurent une source importante de bénéfices pour les clubs de Ligue 1. Le résultat des opérations mutation se tasse à 144,4 millions d'euros contre 157,5 millions d'euros la saison précédente, soit une baisse de -8%. Les ventes sont en diminution, tant auprès des clubs français (-21%) que des clubs étrangers (-9%). En revanche, les achats des clubs français à l'étranger sont en forte hausse, passant de 25,2 M€ à 114,5 M€, soit +354%.

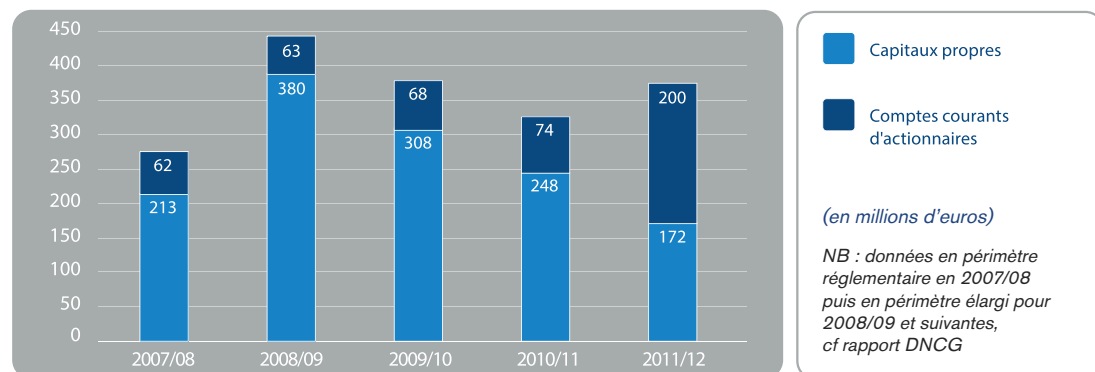
La baisse des ventes illustre le contexte financier difficile auquel les clubs sont soumis. Toutefois, pour ceux qui ont encore des moyens financiers pour investir, le niveau élevé des achats à l'étranger indique que certains clubs français investissent encore fortement dans leur effectif avant la mise en place effective du Fair Play en 2013/14.

La perte nette se creuse malgré l'amélioration du résultat d'exploitation et la hausse des apports d'actionnaires pour un niveau élevé de 52,2 millions d'euros en net. Les fortes charges exceptionnelles et d'impôt sur les sociétés, pèsent fortement sur la rentabilité et dégradent le résultat de 25 millions d'euros.

Le résultat net cumulé des clubs de Ligue 1 atteint désormais -60,7 millions d'euros, contre une perte de -46,1 millions d'euros pour la saison 2010/11.

Les capitaux propres des clubs subissent cette perte et passent de 183,7 millions d'euros à 143,2 millions, ce qui reste un niveau conséquent. Grâce au soutien des actionnaires, les fonds propres ou assimilés (incluant les comptes courants d'actionnaires) font même un bond important, passant de 285 millions à un montant historiquement élevé de 358 millions. Parallèlement aux apports et abandons de comptes courants, plusieurs d'augmentation de capital significatives pour des montants significatifs ont été menées au cours de l'exercice, démontrant que les actionnaires continuent de soutenir leurs clubs. Malgré une légère progression de leur dette financière (+18 millions à 105 millions d'euros), les clubs de Ligue 1 demeurent les moins endettés parmi les cinq grands championnats européens. Leur situation de trésorerie nette reste même globalement excédentaire.

Evolution des fonds permanents en Ligue 1



Après quatre saisons consécutives de pertes, le niveau des Fonds Permanents remonte même en 2011/12 à 372 millions d'euros. Néanmoins, l'érosion des capitaux propres met en lumière la nécessité pour les clubs de faire évoluer leur business model vers un accroissement des recettes, notamment autour du stade, sous l'égide du Fair Play Financier de l'UEFA. Dans une période économique instable, comme celle

que traversent les clubs actuellement, les excédents sur transferts, la rigueur de gestion et le soutien sans faille des actionnaires sont des mesures nécessaires pour garder le cap. Néanmoins, à plus long terme, une dynamique de hausse des produits, notamment autour des stades doit être enclenchée afin de faire repartir le football professionnel sur un nouveau cycle de croissance de long terme.

Vers une évolution du business model des clubs?

La stabilisation des revenus récurrents constatée depuis 2006/07 a poussé les clubs à s'interroger sur l'avenir du modèle économique du football français. En effet, sur les cinq dernières saisons, les revenus récurrents des clubs professionnels (droits audiovisuels, sponsoring/publicité, billetterie, merchandising) n'ont augmenté que de 5,8%, après une hausse dix fois supérieure (58%) sur les cinq saisons précédentes. Or, les clubs français ont, jusqu'en 2009/10, toujours pu compter sur des produits de cession de contrats de joueurs pour équilibrer leurs comptes. Avec la baisse des activités de transfert depuis trois saisons, les clubs sont contraints de trouver un nouveau business model à long terme.

Le dynamisme des revenus à moyen terme est désormais enclenché avec la construction d'un parc de nouveaux stades et des apports extérieurs pour améliorer leur compétitivité. Pour les clubs entrés en possession de leur stade, une hausse de la recette liée à pu être constatée dans la majorité des cas. Toutefois, les charges liées (frais d'organisation des matches, loyer) sont également en progression et il appartient aux clubs d'optimiser l'exploitation de leur enceinte afin de générer un flux financier positif lui permettant de sécuriser son financement et de diminuer la corrélation entre les transferts et le résultat net (cf graphe ci-dessous). En parallèle de cette action, les clubs continuent leurs efforts de rigueur, qui se matérialisent par une maîtrise des salaires et des frais généraux dans la majorité des clubs.

Evolution du résultat des opérations de mutation et du résultat net cumulé en Ligue 1



La très forte corrélation entre le résultat sur mutations des clubs de Ligue 1 et leur résultat net montre que les clubs français n'ont pas encore réussi à transformer leur business model. L'écart entre résultat sur mutation et résultat net évolue toujours dans un canal entre 200 et 250 millions d'euros. Même si la conséquence attendue du Fair Play Financier est un ralentissement des transferts au niveau européen, la hausse des

droits audiovisuels sur des marchés importants comme l'Angleterre et l'Allemagne devrait permettre aux clubs français de trouver des débouchés pour leurs transferts. Et quelques indicateurs laissent penser que la mutation vers un nouvel équilibre s'enclenche : la part des droits audiovisuels dans les budgets en Ligue 1 est prévue à 48% pour 2012/13 alors qu'elle était encore à 58% en 2010/11, par exemple.

La transformation du modèle économique des clubs vers un nouveau modèle plus pérenne, moins dépendant des droits audiovisuels et des trans-

fers, est amorcée. Mais la délicate phase de transition actuellement en cours nécessite un fort soutien des actionnaires.



7.3 DES RÉSULTATS VOLATILES

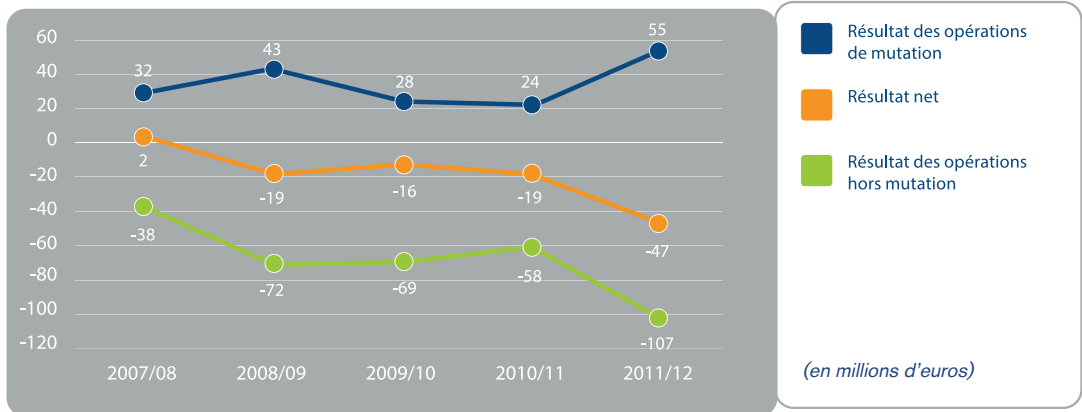

LIGUE 2


Les produits hors mutation affichent une progression de +6%, à 214 millions d'euros. Tous les postes sont en hausse, notamment les recettes de billetterie qui rebondissent de +14% à près de 23 millions d'euros après deux saisons de baisse. Les autres produits enregistrent la plus forte variation avec une hausse de +16%.

Les postes de charges hors mutation bondissent de +23% après une décrue importante la saison pré-

cédente. Cette variation est essentiellement due à l'effet périmètre des clubs importants provenant de Ligue 1. Tous les postes sont en augmentation supérieure à 20%, notamment la masse salariale, principal poste de charges, avec +24%. Bien que cela ne se voie pas au niveau global, l'effort de réduction de coûts entrepris par la majorité des clubs se poursuit en Ligue 2. Au final, le résultat des opérations hors mutation se dégrade fortement à -107 millions d'euros contre -58 millions la saison précédente.

Evolution de la rentabilité des clubs de Ligue 2

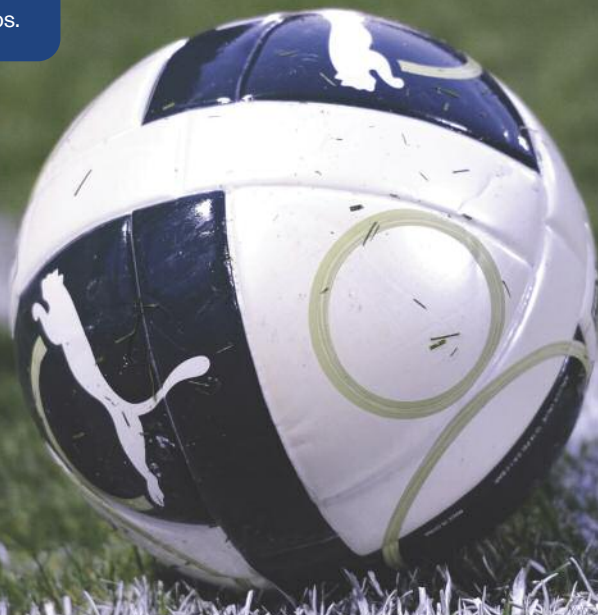


Le résultat des opérations mutation progresse fortement, passant de 24 à 55 millions d'euros, ce qui est un niveau record pour la Ligue 2. La présence de plusieurs clubs historiques de Ligue 1, habitués à traiter des transferts internationaux, explique ce chiffre. Toutefois, les meilleurs débouchés pour les joueurs issus de Ligue 2 restent les clubs de Ligue 1, représentant 2/3 des transactions en valeur.

Le résultat net demeure fortement déficitaire à -47,4 millions d'euros. 13 clubs sont déficitaires, comme la saison précédente alors que la part globale est deux fois et demie plus importante. Ceci s'explique par la forte concentration de la perte puisque 5 clubs représentent à eux seuls 90% de la perte globale tandis que la grande majorité des clubs se maintient autour de l'équilibre. Les apports d'actionnaires sont en forte augmentation puisque les comptes courants passent de 17,5 à 48,8 millions d'euros.

Les capitaux propres accusent une très forte baisse et deviennent même négatifs de -6 millions d'euros, malgré des augmentations de capital pour plus de 28 millions. Cette baisse doit néanmoins être relativisée par la forte hausse des comptes courants d'actionnaires (+31 millions), les actionnaires ayant privilégié ce moyen de financement aux apports de capital.

L'endettement ressort en nette hausse, à 46 millions (+27 millions), ce montant reste toutefois maîtrisé.



7.4 UNE CONTRIBUTION FISCALE ET SOCIALE QUI TEND VERS 700 M€

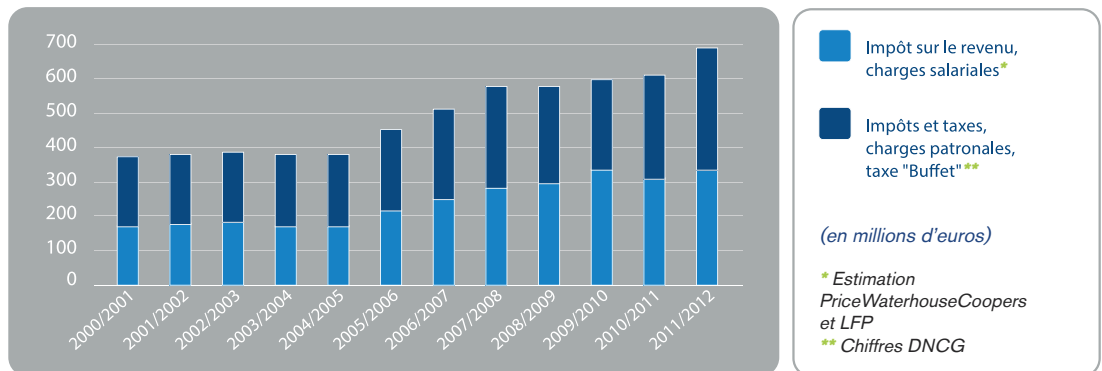
Le chiffre d'affaires record atteint lors de la saison 2011/12 a coïncidé avec une contribution fiscale et sociale du football professionnel français (instances sportives, clubs, joueurs) atteignant un nouveau pic à 687 millions d'euros pour un chiffre d'affaires global de 1 593 millions d'euros (transferts inclus), soit un ratio de 43%. A titre de comparaison, le football allemand a contribué à hauteur de 797 millions pour 2011/12 pour un chiffre d'affaires global de 2 082 millions, d'où un taux de contribution globale de 38% seulement des produits.

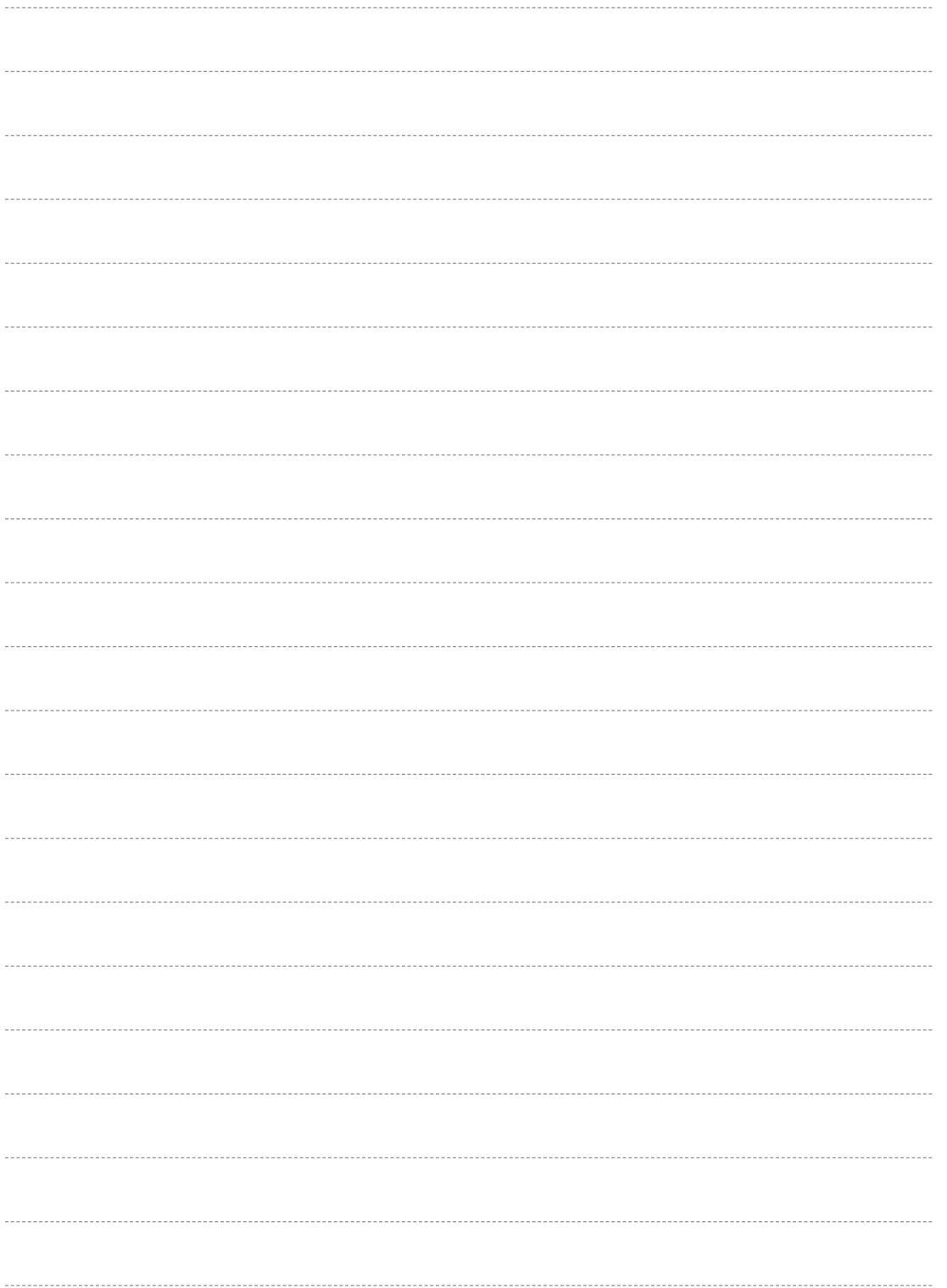
En 2011/12, les clubs ont ainsi versé près de 86 millions d'euros en impôts et taxes (taxe sur les salaires, formation continue, taxe d'apprentissage, effort de construction, taxe professionnelle, impôt sur les bénéfices, taxe « Buffet »), soit une hausse de 12 millions sur cet exercice, malgré une forte baisse de

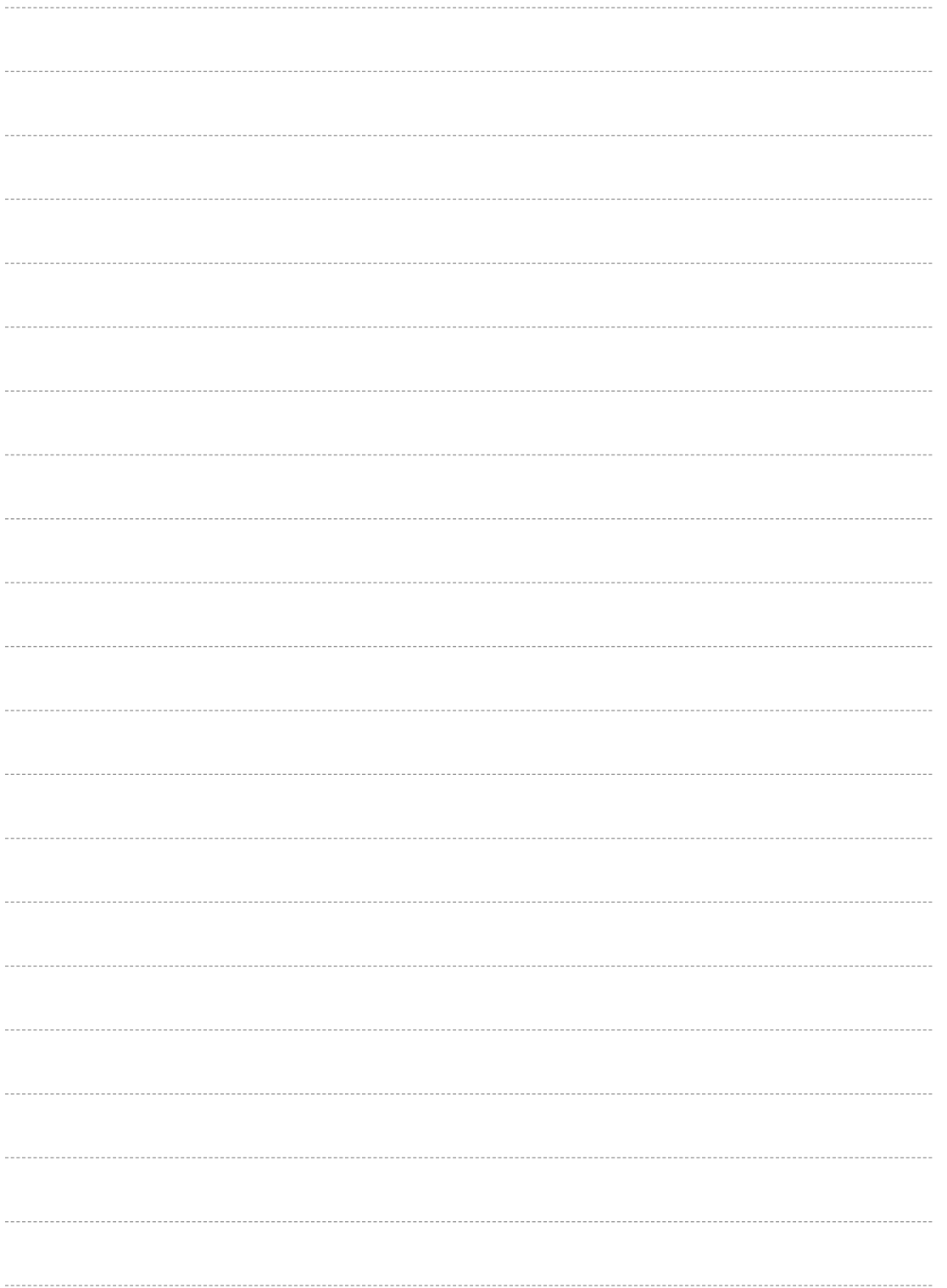
l'impôt sur les bénéfices liée à l'augmentation des pertes et donc à la hausse des crédits d'impôts correspondants. Les charges sociales des clubs ont suivi l'évolution de la masse salariale, pour atteindre 255 millions d'euros (+26 millions).

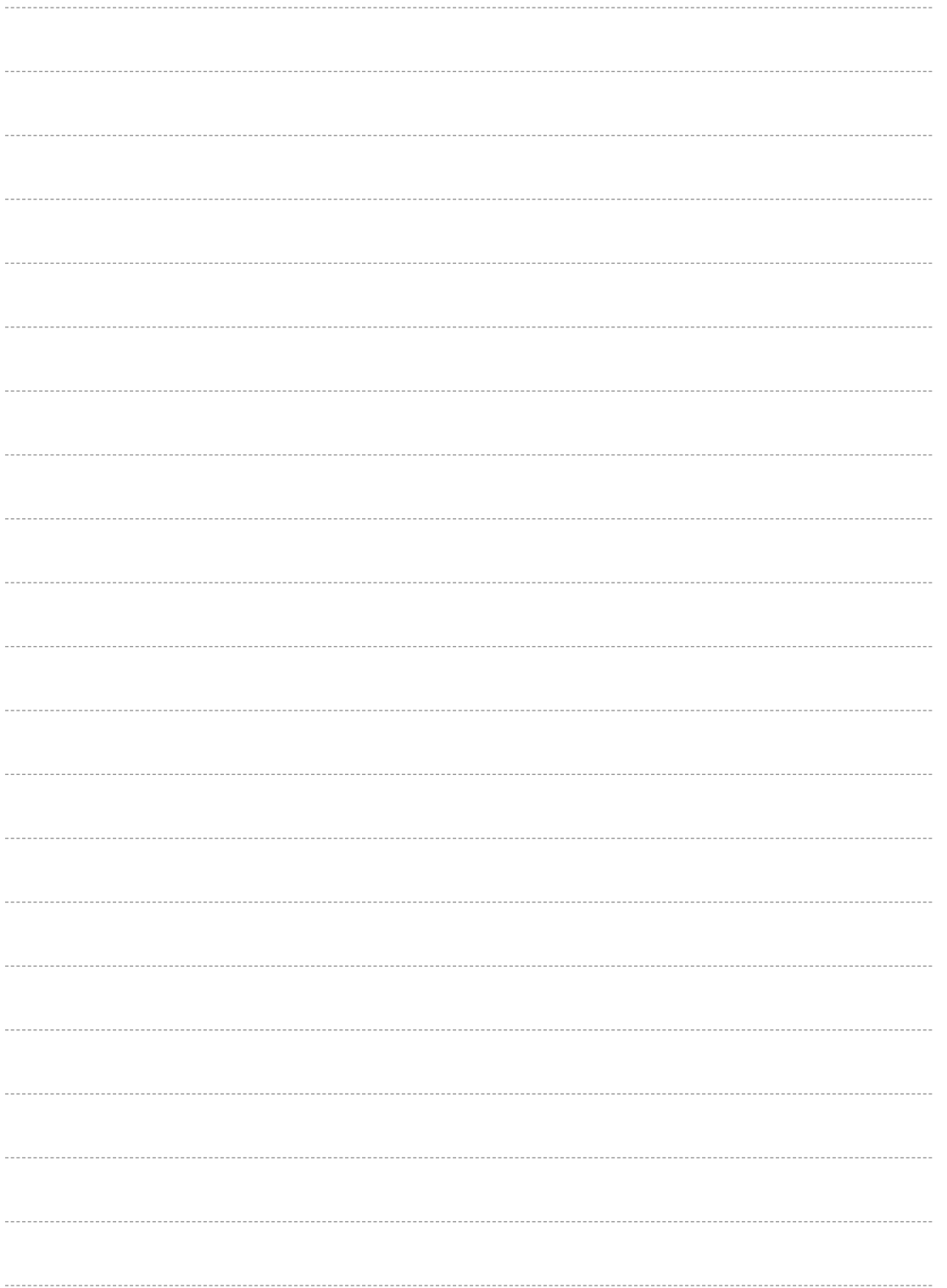
Pour ce qui concerne la contribution des joueurs, nos estimations se montent à 76 millions d'euros au titre des charges salariales et 265 millions d'euros au titre de l'impôt sur le revenu. Ces données ne tiennent pas compte du projet de loi d'une tranche supplémentaire d'imposition à 75% sur les très hauts revenus (supérieurs à 1 million d'euros). Bien entendu, si un tel dispositif voyait le jour, la contribution fiscale du football serait nettement supérieure à 700 millions d'euros, mais cela accélérerait la fuite des plus hauts revenus vers l'étranger, rendant la mesure inefficace sinon opérante.

Evolution de la contribution fiscale et sociale des clubs professionnels











LFP.fr